



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROGRAMME FILIÈRES AGRICOLES DURABLES DE CÔTE D'IVOIRE (FADCI)
CONVENTION D'AFFECTATION AFD N°CCI 1434 01 F DU 28 AVRIL 2016

REPertoire DES INNOVATIONS FINANcÉES PAR LE FONDS COMPÉTITIF POUR L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (FCIAD) 2017 À 2018



DÉCEMBRE 2018

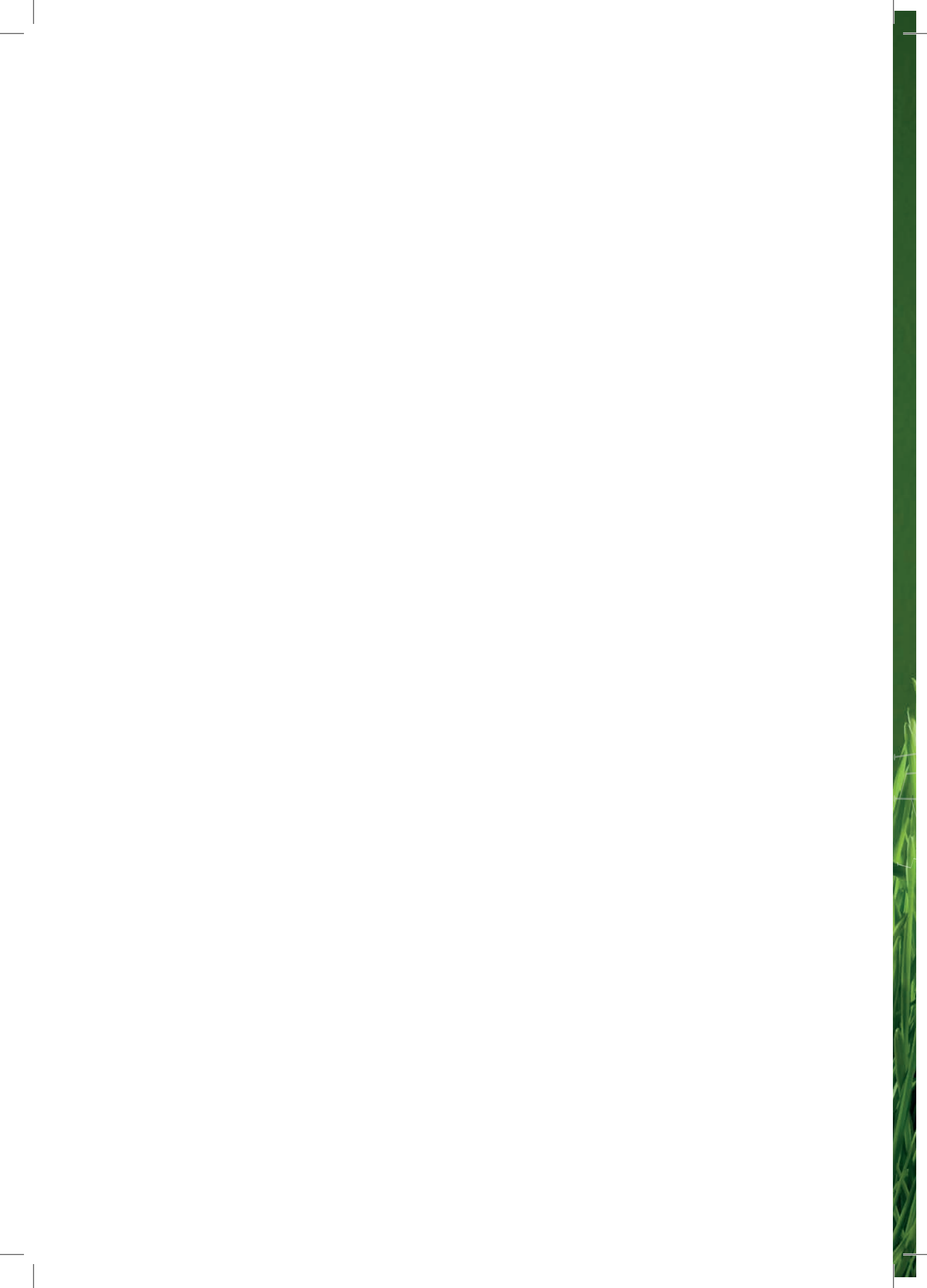


FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

*Financer l'innovation aujourd'hui
pour l'agriculture de demain !*



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



SOMMAIRE

PRESENTATION DU FCIAD

p4

APPELS A PROJETS

p8

SELECTION DES PROJETS INNOVANTS

P8

PROJETS FINANCÉS

P9

FILIÈRES CONCERNÉES

P10

ZONES D'EXÉCUTION

P11

MONTANT DES PROJETS FINANCÉS

P13

FICHES SIGNALETIQUES

p16

THÉMATIQUE 1

P16

THÉMATIQUE 2

P24

THÉMATIQUE 3

P32

THÉMATIQUE 4

P42

THÉMATIQUE 5

P50

CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE

p61

PRESENTATION DU CIAD

P61

LISTE DES LAUREATS

P62

BIODATA DES LAUREATS

P64

LES ORGANES DU FCIAD DE 2016 À 2018

p67



PRESENTATION DU FCIAD

QU'EST-CE QUE LE FCIAD ?

Le projet Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD), s'inscrit dans l'ambitieux Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), initié par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le but de faire face aux enjeux futurs en matière d'autosuffisance alimentaire, eu égard à la croissance démographique de plus en plus élevée que connaît le pays.

A cet effet, la Côte d'Ivoire et l'Agence Française de Développement (AFD) ont signé le 28 avril 2016, la convention AFD N° CCI 1434 01 d'affectation du Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI).

Cette convention intervient dans le cadre de la deuxième phase du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).

D'une durée de trois (3) ans et d'un montant de 5 milliards de FCFA, ce projet est exécuté par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA). Il devrait, à travers le financement de projets de recherche appliquée porteurs d'innovations, contribuer à la durabilité des systèmes de productions agricoles, animales, halieutiques et forestières en Côte d'Ivoire.

QUELS SONT LES OBJECTIFS GLOBAUX DU FCIAD ?

- ▶ Contribuer à l'amélioration de la production agricole, animale, halieutique et forestière
- ▶ Stimuler, faciliter et renforcer l'utilisation des innovations permettant d'améliorer et de renforcer ces productions.

QUELS SONT LES OBJECTIFS SPECIFIQUES DU FCIAD ?

Il s'agit de financer, sur Appel à Propositions, des projets de recherche appliquée porteurs d'innovations dont la finalité est de :

- ▶ Accélérer l'évolution des techniques et les transferts de technologies
- ▶ Impliquer et stimuler les recherches et les innovations de tous les acteurs
- ▶ Se donner les moyens de capter les travaux et les idées « non conventionnelles »
- ▶ Renforcer la dynamique de développement et l'utilisation de nouvelles techniques et solutions
- ▶ Développer et renforcer les partenariats entre les acteurs des secteurs de la production et de la transformation et les structures de recherche et de développement.



PRESENTATION DU FCIAD



A QUI S'ADRESSE LE FCIAD ?

Toutes structures ou porteurs d'innovations œuvrant dans le domaine, agricole, animale, halieutique et forestières.

QUELLES SONT LES COMPOSANTES DU FCIAD ?

Le projet se décline en trois (3) grandes composantes

► **Composante 1: Financement des projets de recherche-développement innovants**

Il s'agit de financer par Appel à Projets, des propositions de recherche-développement présentés conjointement par un ou plusieurs acteur (s) de la recherche et un ou plusieurs acteur (s) de la production ou de la transformation des produits agricoles, animales, halieutiques et forestières.

► **Composante 2 : Journées de l'Innovation Agricole Durable (J'INNOV)**

C'est une rencontre annuelle de partage des activités et résultats du FCIAD, ouverte à l'ensemble des parties prenantes (porteurs d'innovations, bénéficiaires, investisseurs, institutions nationales et internationales).

► **Composante 3 : Concours de l'Innovation Agricole Durable (CIAD)**

Organisé annuellement, ce Concours vise à récompenser les meilleures innovations produites ou imaginées et créer une dynamique de communication autour de l'innovation en agriculture et de promouvoir les inventeurs.

QUELLES SONT LES CIBLES ET LES THEMATIQUES DU FCIAD ?

Peut faire l'objet de financement, une innovation durable avec une capacité de transfert immédiat de cette innovation vers le monde de la production et/ou de la valorisation selon des thématiques suivantes

1. La gestion durable de la fertilité des sols
2. La gestion efficace de l'eau
3. La mise au point d'itinéraires techniques innovants assurant la protection de l'environnement
4. La lutte contre les maladies à parasites ou à virus et les insectes nuisibles qui affectent l'agriculture ivoirienne
5. L'amélioration de la qualité des produits et la bonne gestion des intrants.

PRESENTATION DU FCIAD

QUI PEUT POSTULER AU FCIAD ?

1. Critères pour le financement des Projets innovants

► Qui peut être candidat ?

Toute structure porteuse d'innovation (centre de recherche, institutions de développement, laboratoires publics et privés, inventeurs, universités et grandes écoles, etc.) et ayant obtenu la caution d'un acteur des filières :

- Structures avec un fonctionnement régulier
- Lorsqu'il y a plusieurs porteurs de l'innovation, ils doivent désigner une structure chef de file du partenariat avec reconnaissance de cette responsabilité par l'autre (les autres) partenaire(s), formalisé par un protocole d'accord dont le modèle est disponible dans le dossier d'Appel à Projets.

► Quels sont les critères de sélection ?

Pour être éligibles, les dossiers soumis à financement, devront au moins respecter les critères suivants :

- Dossier déposé complet
- Réponse à une problématique agricole
- Respect des thématiques et des Appels à projets
- Respect du cadre de financement.

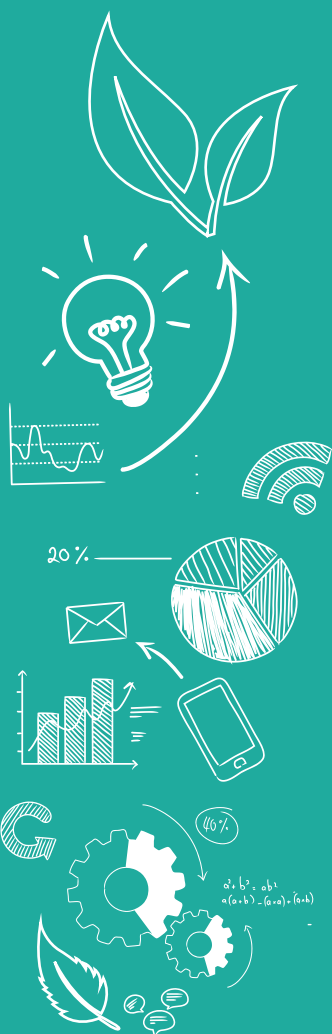
► Quels sont les critères de conformité ?

- Information préalable de la filière ou des bénéficiaires
- Caractère innovant du projet
- Qualité du projet :
 - o Compétence des partenaires
 - o Qualité de l'équipe
- Utilité du projet pour les acteurs
- Transférabilité du résultat (aisément utilisable)
- Impacts environnemental et social positifs.

2. Critères pour le Concours à l'Innovation Agricole

Le concours est ouvert par Appel à Candidatures pour les cibles suivantes :

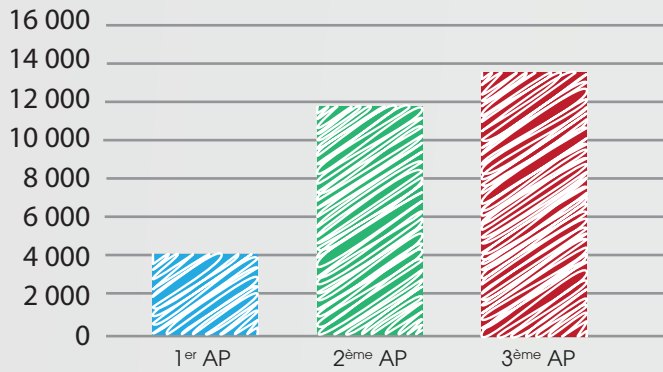
- Les entreprises agricoles et prestataires de service liés à l'agriculture
- Les établissements Universitaires, Centres, Laboratoires ou Unités de recherche
- Les jeunes entrepreneurs
- Les innovateurs indépendants.





APPEL À PROJETS

SELECTION DES PROJETS INNOVANTS

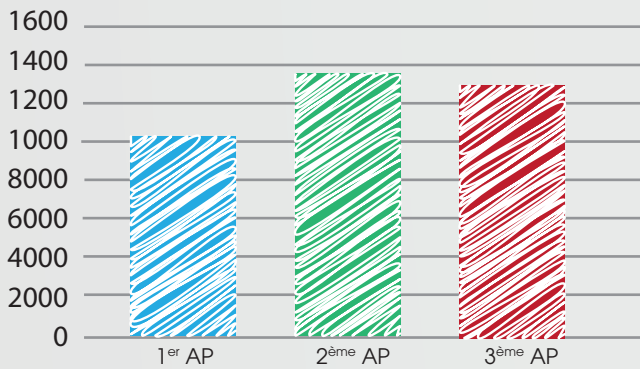
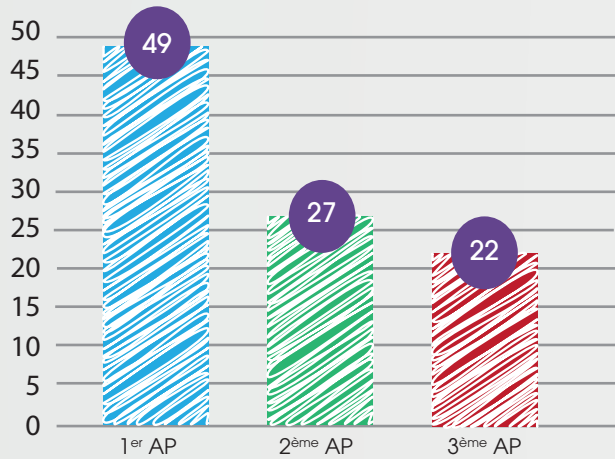


34 024

Nombre de vues sur le site web www.firca.ci/fciad de 2017 à 2018

Nombre de structures soumissionnaires

98

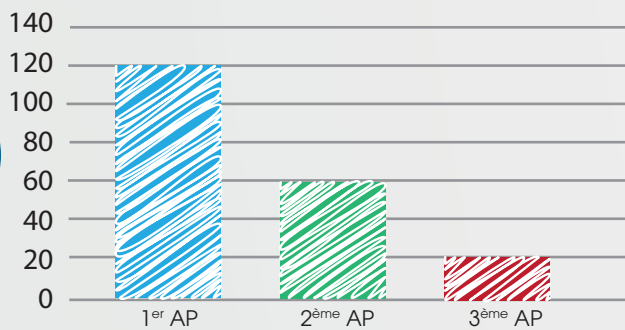


4 376

Nombre de téléchargement du Dossier d'Appel à Projets

Nombre de dossiers soumis

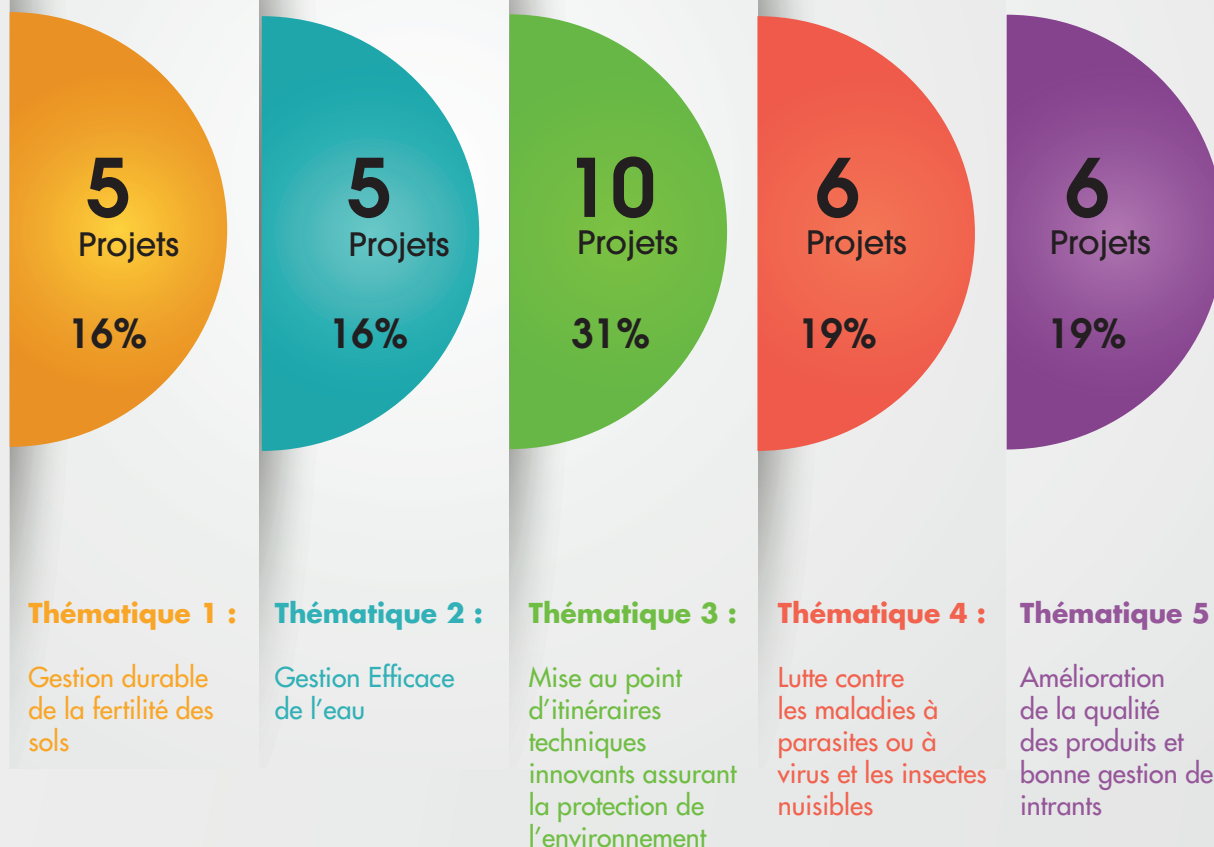
238



Note : AP = Appel à Projets

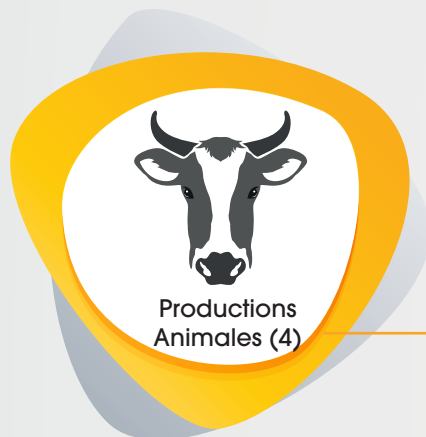


32 Projets financés

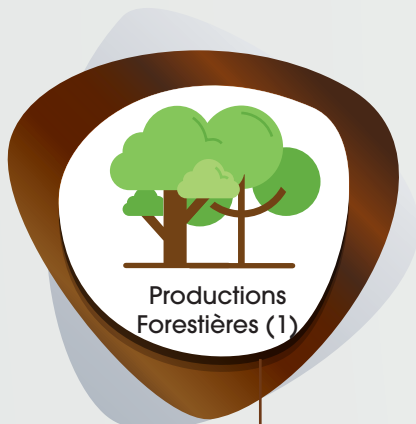




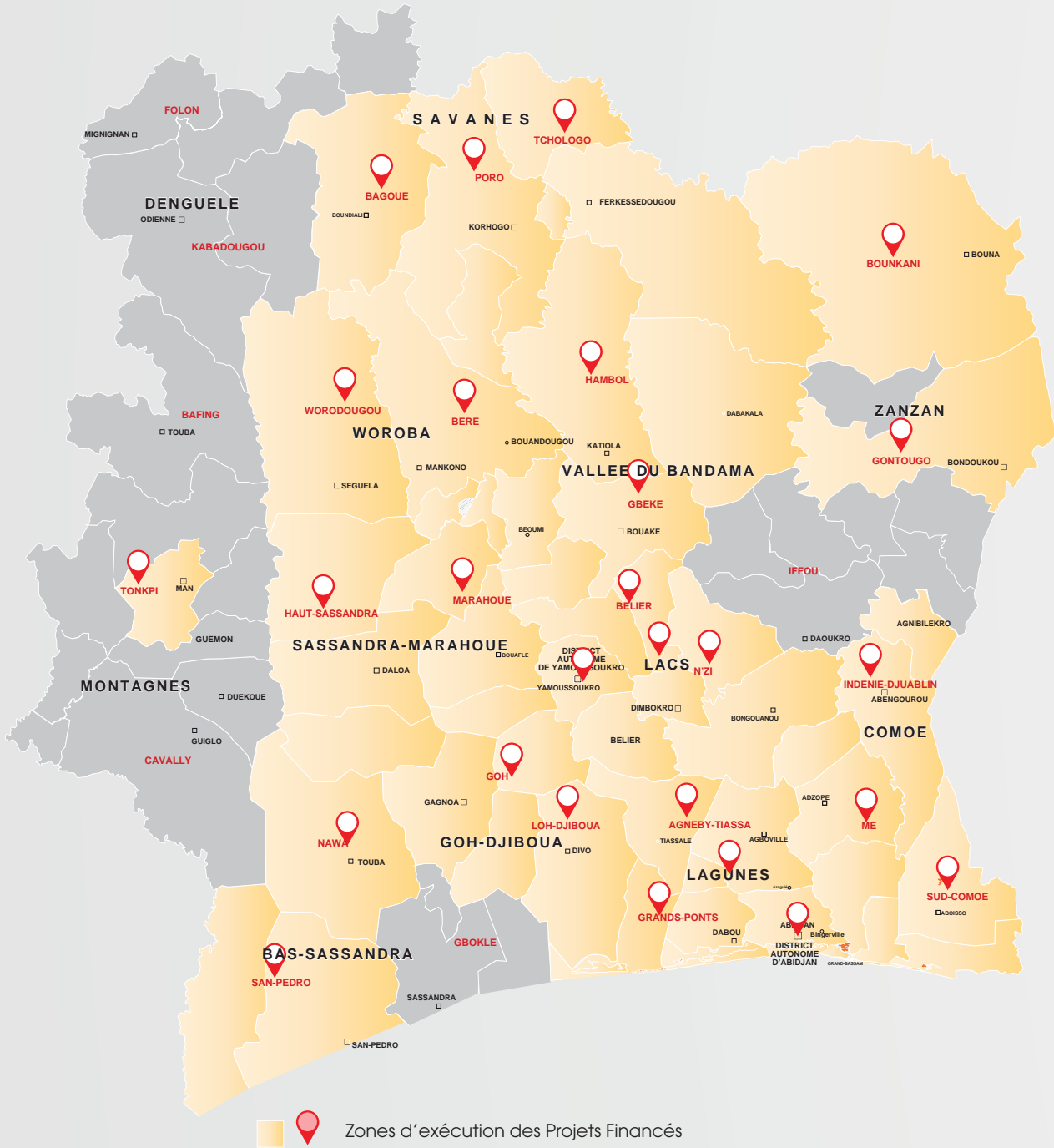
- ANACARDE (2 projets)
- BANANE (3 projets)
- CACAO (5 projets)
- COTON (2 projets)
- HEVEA (1 projet)
- KARITE (1 projet)
- MAIS (1 projet)
- MANIOC (2 projets)
- MARAICHERS (2 projets)
- PAPAYE (1 projet)
- PISTACHE (1 projet)
- RIZ (2 projets)



- AULACODE (1 projet)
- TILAPIA (2 projets)
- LAPIN (1 projet)
- SILURE (1 projet)



FILIERE BOIS (1 projet)







PREMIER APPEL A PROJETS

N°	INSTITUTION	TITRE DU PROJET	MONTANT TOTAL (en FCFA)	dont FINANCEMENT FCIAD (en FCFA)
THEMATIQUE 1				
104	CSRS	Intensification écologique de la culture du manioc en Côte d'Ivoire (INECO-MANIOC)	238 520 625	166 963 125
109	ICRAF	Le biochar pour restaurer la fertilité des sols de cacao	171 940 808	103 763 000
TOTAL THEMATIQUE 1			410 461 433	270 726 125
THEMATIQUE 2				
202	CNRA	Des blocs alimentaires pour l'amélioration de la productivité du Tilapia en grossissement	143 968 600	100 768 600
206	ICRAF	Technologie d'irrigation innovante pour les petits producteurs de cacao	109 517 830	70 654 456
TOTAL THEMATIQUE 2			253 486 430	171 423 056
THEMATIQUE 3				
308	CNRA	Modes d'installation de la culture cotonnière (MICCO)	198 679 600	115 489 100
312	ESA	Utilisation d'aliments complets granulés en aulacodiculture : une innovation pour le développement de la filière aulacodicole en CI	140 728 512	97 764 832
323	UPGC	Amélioration de la production fruitière du karité par la régénération naturelle assistée et la production de plants greffés dans les régions du Poro et Bagoué	111 457 125	77 337 125
TOTAL THEMATIQUE 3			450 865 237	290 591 057
THEMATIQUE 4				
401	CIRAD	Utilisation de barrières végétales et biocontrôle des cochenilles farineuses pour enrayer la progression du Cocoa Swollen Shoot Virus dans la cacaoyère ivoirienne	110 697 760	77 997 760
402	CNRA	Renforcer la dynamique de vulgarisation de la stratégie de protection sur seuil du cotonnier pour une production cotonnière durable en Côte d'Ivoire	147 285 300	99 785 300
405	ICRAF	Lutte biologique contre les dégâts des termites en cacao-culture (ATTRACAP)	207 559 283	108 608 229
406	INPHB	Adaptation et diffusion de technologies innovantes pour le contrôle des agents pathogènes d'origine tellurique et de nématodes phytoparasites, en vue d'une production durable du cacaoyer, du bananier et des cultures maraichères en CI	280 336 121	168 996 121
TOTAL THEMATIQUE 4			745 878 464	455 387 410
THEMATIQUE 5				
501	ANADER DR CO DALOA	Amélioration de la qualité post récolte de la noix de cajou par la technique de séparation de la pomme à l'aide de ficelle dans les régions du haut Sassandra-marahoué-worodougou	102 075 000	36 405 000
513	INPHB	Valorisation des pommes de cajou en bioproduits en synergie avec le milieu rural	296 245 772	172 920 772
520	UNA	Appui aux initiatives locales de conservation et de transformation des fruits (Banane Plantain et papaye)	99 777 562	69 844 293
TOTAL THEMATIQUE 5			498 098 334	279 170 065
TOTAL GENERAL			2 358 789 898	1 467 297 713

DEUXIEME APPEL A PROJETS

INSTITUTION	TITRE DU PROJET	MONTANT TOTAL (en FCFA)	dont FINANCEMENT FCIAD (en FCFA)
THEMATIQUE 1			
CNRA	Valorisation efficiente des déchets organiques par la technologie de vermicompostage	61 887 000	44 205 000
INADES	Transformation de l'agriculture par la promotion du bio-compost associé aux champignons mycorrhiziens à arbuscules (CMA) dans la filière maïs en Côte d'Ivoire	67 837 350	54 271 350
TOTAL THEMATIQUE 1		129 724 350	98 476 350
THEMATIQUE 2			
SAP de la Mé	Utilisation de la technologie de l'extrusion de sons de céréales pour une production piscicole durable	178 413 470	104 896 470
Terres Chaudes	Optimisation de l'eau par l'utilisation de pluie solide en Côte d'Ivoire : cas du maraicher	126 729 845	88 657 550
TOTAL THEMATIQUE 2		305 143 315	193 554 020
THEMATIQUE 3			
CNRA	Diffusion en milieu paysan de nouvelles variétés de riz pluvial tolérantes à la sécheresse	100 295 093	70 040 693
INPHB	Vulgarisation de la technologie d'endomycorhization pour l'amélioration quantitative et qualitative de semences de plantain issues du PIF	113 291 800	79 291 800
UNA	Vulgarisation de l'itinéraire technique amélioré de production de la pistache dans le département de Dikodougou	83 145 384	58 174 713
TOTAL THEMATIQUE 3		296 732 277	207 507 206
THEMATIQUE 5			
COPABO COOP-CA	Utilisation du charbon à partir de résidus de décorticage de noix de cajou	42 160 300	33 670 300
UJLog	Valorisation énergétique des effluents issus des fabriques d'attiéké et appui à sa conversation durable	133 249 250	91 859 250
TOTAL THEMATIQUE 5		175 409 550	125 529 550
TOTAL GENERAL		907 009 492	625 067 126





INTENSIFICATION ÉCOLOGIQUE DE LA CULTURE DU MANIOC EN CÔTE D'IVOIRE (INECO-MANIOC)

2. **Thématique 1** : Gestion durable de la fertilité du sol

Sous Thématique 2 : Gestion efficace de l'eau

3. **Filière ou groupe d'acteurs concernés** : Filière manioc

4. **Nombre estimé de bénéficiaires** : 700 producteurs de manioc

5. **Nom du coordonnateur** : Kouamé Hgaza Kouassi Valery (78 26 35 15 - hgaza.kouame@csrs.ci)

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Centre Suisse de Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire, Km 17, Adiopodoumé, Route de Dabou, 01 BP 1303 Abidjan, Tel : +225 23 47 27 90

Nom et adresse des autres institutions participantes :

- ▶ Plateforme d'innovation du manioc de Dimbokro, Mme Kouassi Agathe, Cel : +225 09 26 97 16
- ▶ Plateforme d'innovation du manioc de Yamoussoukro, Konan Adjoua hubertine, Cel : +225 40 38 84 28
- ▶ Plateforme d'innovation du manioc de Bouake, Mme Tanoh, Cel : +225 58 03 05 50
- ▶ Génie Mécanique Construction Bâtiment, Sarl (GMCB. Sarl), Abobo, Route d'Alépé, 13 BP 1031 Abidjan 13, Cel : +225 09 75 92 21

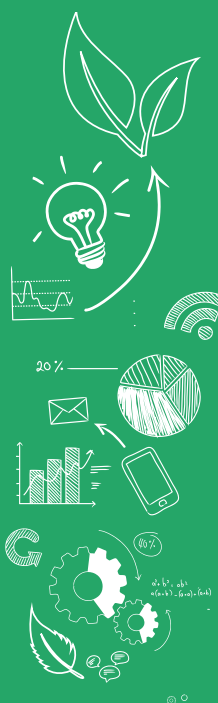
7. **Coût du projet** : 238 520 625 F CFA, dont FCIAD : 166 963 125 F CFA (70%)

8. **Durée du projet** : 24 mois

9. **Lieux d'exécution** : Dimbokro, Yamoussoukro et Bouaké

10. Résumé du projet :

Malgré l'importance du manioc (*Manihot esculenta* Crantz) pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, sa culture est toujours pratiquée dans des systèmes extensifs peu performants. Avec les changements climatiques, la dégradation et l'appauvrissement des terres, l'augmentation de la production résulte essentiellement dans l'augmentation des superficies emblavées ; ce qui n'est pas durable dans ce contexte de forte pression sur les terres cultivables liée à la concurrence des cultures de rente (cacao, palmier à huile, hévéa et anacarde) et à une urbanisation galopante. Cette situation est aggravée par une pluviométrie de plus en plus faible et de plus en plus imprévisible. L'intensification écologique (INECO) de la culture du manioc se présente désormais comme la seule alternative pouvant permettre d'accroître durablement la production du manioc. Cette intensification écologique combine nécessairement la gestion durable de la fertilité du sol et l'optimisation de l'eau en culture pluviale de manioc pour donner des systèmes de culture plus stables et qui préservent l'environnement. L'objectif du projet est donc de démontrer les performances agronomiques, économiques et sociales des innovations de gestion durable de la fertilité du sol et des innovations d'optimisation de l'eau de pluie en culture de manioc dans le centre de la Côte d'Ivoire et de les pré-diffuser en milieu rural. Ce processus de démonstration des performances et de pré-diffusion des innovations se fera dans un dispositif d'essais mère et fils, avec la participation effective des producteurs pour prendre en compte les connaissances locales, leurs priorités, leurs perceptions et leurs objectifs. Des outils de vulgarisation des innovations retenues par les producteurs seront élaborés et mis à la disposition des services de vulgarisation (ANADER, ONG et Plateformes d'innovation du manioc) pour assurer une large diffusion.







LE BIOCHAR POUR RESTAURER LA FERTILITÉ DES SOLS DE CACAO

2. Thématique 1 : Gestion durable de la fertilité des sols

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Filière cacao

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 50 000

5. Nom du coordonnateur : Dr Lucien Diby (+225 09 27 48 49 - l.diby@cgiar.org)

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : World Agroforestry Centre (ICRAF), ICRAF Côte d'Ivoire Country Programme 08 BP 2023 Abidjan 08 - Tel. 00225 22 44 67 74, Fax: 00 225 22 48 22 59 Email: icraf.cdi@cgiar.org, www.worldagroforestrycentre.org

Nom et adresse des autres institutions participantes :

- ▶ Institut de Recherche en Agriculture Biologique, Ackerstrasse 113, CH-5070 Frick, Suisse, Téléphone +41 (0)62 865 04 54, Fax +41 (0) 62 865 72 73
- ▶ Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER), BPV 183 Abidjan, Côte d'Ivoire

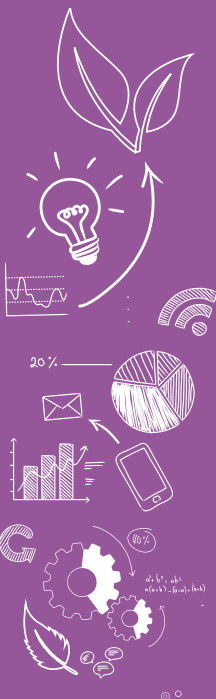
7. Coût du projet : 171 940 808 F CFA, dont FCIAD : 103 763 000 F CFA (60%)

8. Durée du projet : 2 ans

9. Lieux d'exécution : Soubré, Tiassalé et Vavoua.

10. Résumé du projet :

La minéralisation rapide de la matière organique due à la chaleur et à l'humidité, l'acidification des sols qui engendrent des problèmes de toxicité, la dégradation physique des sols due à l'érosion, sont en autres facteurs explicatifs de la chute de la fertilité des sols dans les systèmes de culture en Afrique sub-saharienne. Ces faibles niveaux de fertilité ont un impact négatif direct sur la productivité agricole et par conséquent sur les économies des différents pays. En Côte d'Ivoire, cette chute de la fertilité des sols couplée au vieillissement des vergers de cacao et la pression des maladies et ravageurs expliquent en grande partie les faibles rendements du cacao. L'objectif général du projet « Le biochar pour restaurer la fertilité des sols de cacao » est de contribuer à l'amélioration de la fertilité des sols en cacaoculture en Côte d'Ivoire, par un amendement au biochar des substrats de pépinière, un amendement des sols en replantation cacaoyères ou des sols cacaoyers déjà en production. Le projet évaluera différentes technologies de production du biochar et l'impact du biochar sur les performances agronomiques du cacao aux différents stades susmentionnés. L'appropriation et la diffusion de l'innovation ainsi que le renforcement des capacités des bénéficiaires se feront à travers des plateformes d'innovation. Une Analyse socio-économique et une étude de faisabilité seront faites pour évaluer les facteurs d'adoption de l'innovation et pour mettre à disposition un plan d'investissement pour la production commerciale du biochar. Le financement nécessaire pour la réalisation de ce projet est de 171 940 808 F CFA dont 60 % financé par le FCIAD et 40% par les partenaires de mise en œuvre.







VALORISATION EFFICIENTE DES DÉCHETS ORGANIQUES EN PÉPINIÈRE D'HÉVÉA PAR LA VERMITECHNOLOGIE

2. Thématique 1 : Gestion durable de la fertilité des sols

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Profession hévécicole (APROMAC, FDH), pépiniéristes d'hévéa

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 25 directs

5. Nom du coordonnateur : Dr Obouayeba Samuel, Chercheur

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) ; 01 BP 1740 Abidjan 01, Côte d'Ivoire. Téléphone : (+225) 23 47 24 24 / Fax : (+225) 23 47 24 11 ; E-mail : info@cnra.ci

Nom et adresse des autres institutions participantes : APROMAC (Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire), 04 BP 2112 Abidjan 04, Côte d'Ivoire

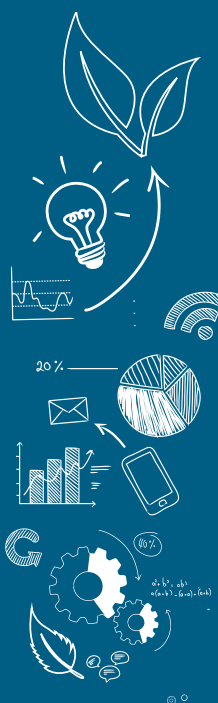
7. Coût du projet : 61 887 000 F CFA, dont FCIAD : 44 205 000 FCFA (70 %)

8. Durée du projet : 24 mois

9. Lieux d'exécution : 4 secteurs hévéciles : Anguédédou (Bimbresso), Bonoua, Abengourou et Daoukro

10. Résumé du projet :

En Côte d'Ivoire, les pépiniéristes hévéculteurs ont de plus en plus recours à des produits fertilisants fabriqués sous diverses natures et formulations (engrais simple, composé, biologique et foliaire) pour booster la croissance végétative des plants. Pourtant, leur emploi excessif et non contrôlé pourrait engendrer des problèmes phytosanitaires et environnementaux tels que : la perte de matière organique stable dans les sols, le déséquilibre physico-chimique et microbiologique des sols et parfois une sensibilité accrue des plantes aux maladies. Le contexte socio-environnemental incite, donc, au recyclage des déchets organiques par le processus de compostage et/ou de vermicompostage, dont, les effets conduisent à la stabilisation de la matière organique, à l'hygiénisation du déchet initial et à la biosynthèse de matières humiques nécessaires à la qualité des sols. Cette pratique éco-biotechnologique, solution alternative respectueuse de l'environnement, constitue un mode de gestion des déchets organiques, viable à la fois techniquement et économiquement. Utilisé comme substitut ou supplément des engrais minéraux en agriculture biologique dans les pays de l'Asie et de l'Afrique subsaharienne, le vermivash (liquide corporel des vers de terre) est, également, un excellent biopesticide contre certains agents phytopathogènes. Malheureusement, cette technologie qui ne nécessite pas de formation spéciale, ni d'infrastructure coûteuse, est peu connue de la sous-région, notamment, en Côte d'Ivoire. La diffusion de la vermitechologie en milieu hévécicole constitue une opportunité à saisir pour améliorer le délai de production de matériel végétal vulgarisé. En outre, elle permettra de résorber les préoccupations liées aux flux de déchets organiques, source de pollution de l'environnement et à l'emploi exclusif des engrais synthétiques conduisant inéluctablement à la chute de la fertilité potentielle des sols.







PROMOTION DU BIO-COMPOST ASSOCIÉ AUX CHAMPIGNONS MYCORHIZIENS À ARBUSCULES (CMA) DANS LA PRODUCTION DU MAÏS EN CÔTE D'IVOIRE

2. Thématique 1 : Gestion durable de la fertilité des sols

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Filière maïs

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 60 personnes

5. Nom du coordonnateur : ZEI Pauline, Directrice Inades Formation Côte d'Ivoire

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Inades Formation Côte d'Ivoire, BP 1085 Abidjan 28, Tel : 22 50 40 72, Email : ifcotedivoire@gmail.com

7. Coût du projet : 67 837 350 F CFA, dont FCIAD : 54 271 350 F CFA (80%)

8. Durée du projet : 24 mois

9. Lieux d'exécution : Régions du Gbêkê, de la Marahoué, et du Tchologo

10. Résumé du projet :

Le présent projet est né de la collaboration entre Inades Formation Côte d'Ivoire et GRAINOTHEQUE deux organisations engagées dans la promotion et la vulgarisation des systèmes agricoles respectueux de l'environnement, en s'inspirant de plusieurs études réalisées à travers le monde (Amérique latine, Maroc) sur à l'utilisation de bio-compost et de Champignons Mycorhiziens à Arbuscules (CMA) dans l'agriculture. La promotion du bio-compost associé aux Champignons Mycorhiziens à Arbuscules (CMA) dans la production du maïs se présente comme une solution face à la baisse de la fertilité des sols, en Côte d'Ivoire, qui sont depuis des années amendés avec des engrais chimiques. Ainsi, le projet vise l'ensemble des producteurs de maïs de la Côte d'Ivoire à travers leurs fédérations et coopératives, plus précisément les producteurs et productrices de sept (07) coopératives des régions du Tchologo, du Gbêkê et de la Marahoué dont les membres sont estimés à 1965 personnes dont 1 857 hommes et 108 femmes. Sa mise en œuvre se fera avec 20 producteurs pilotes par région soit 60 personnes identifiées en collaboration avec les responsables et d'autres producteurs de leur coopérative respective. Trois (3) traitements d'une superficie de 0,166 ha chacun, soit 0,5 ha au total par producteur, seront identifiées et serviront de sites de démonstration. Ici, la parcelle de démonstration de chaque producteur sera considérée comme une répétition. Parmi les sites, trois seront retenus région pour abriter des Champ Ecoles Paysans au sein desquels se dérouleront les formations in-situ. Ces sites permettront, en effet, de démontrer que l'association (bio compost – CMA) optimiserait la croissance et le rendement du maïs. De même, cette association contribuerait à l'amélioration de la fertilité des sols traités. Les légumineuses serviront à maximiser la fixation et la dissémination des champignons mycorhiziens dans le sol. Un chercheur conduira les essais de démonstration. Un mécanisme de suivi-évaluation participatif sera intégré au dispositif de démonstration. Concrètement, les Champs Ecoles Paysans serviront à responsabiliser les coopératives bénéficiaires et poser les bases de la vulgarisation de l'innovation.







DES BLOCS ALIMENTAIRES POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TILAPIA EN GROSSISSEMENT

2. Thématique 2 : Gestion efficace de l'eau

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Les pisciculteurs de la Côte d'Ivoire

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 200 pisciculteurs

5. Nom du coordonnateur : M. KREMAN Kouabena (+225 01 22 83 22
kremkoua@yahoo.fr / kouabena.kreman@cnra.ci)

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Centre National de Recherche Agronomique (CNRA). 01 BP 1740 Abidjan 01, Côte d'Ivoire. Téléphone : +225 23 47 24 24 / Fax : +225 23 47 24 11. E-mail : info@cnra.ci

Nom et adresse des autres institutions participantes : Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire : ANAQUACI

7. Coût du projet : 143 968 600 F CFA, dont FCIAD : 100 768 600 F CFA (70%)

8. Durée du projet : 18 mois

9. Lieux d'exécution : Abengourou, Agboville, Soubré, Gagnoa et Bouaké

10. Résumé du projet :

Ce projet a pour objet de promouvoir l'utilisation de blocs alimentaires chez le Tilapia afin de réduire le temps de nourrissage et de gaspillage de l'aliment dans les étangs piscicoles. L'appétibilité des aliments mis en blocs avec différentes doses de ciments a été largement expérimenté en station piscicole du CNRA. La dose de 10% de ciment a donné des résultats très satisfaisants. Des blocs alimentaires contenant cette dose de ciment seront alors fabriqués et distribués à 20 pisciculteurs. Ces derniers auront à les comparer au même aliment en granulé et à l'aliment que chacun d'eux utilise habituellement. Parallèlement à ce test, une autre expérimentation visant à remplacer le ciment par le l'argile sera menée en station piscicole du CNRA : D'abord, la confection de ces blocs alimentaires sera faite avec comme liants de l'argile et l'association ciment-argile en différentes doses, leurs résistances à l'effritement à l'eau et leurs appétences par les poissons seront par la suite testées, en fin la dose de liant le plus performant sera retenu puis testé en milieu réel sur les performances zootechniques du Tilapia en grossissement. Ce test sera mené chez les 10 pisciculteurs qui ont montré plus d'intérêt à l'innovation pendant le premier test. Une formation aux techniques de fabrication des blocs alimentaires sera effectuée à l'endroit des pisciculteurs.

Les valeurs nutritives des différents aliments qui seront utilisés dans cette étude seront déterminées par une analyse bromatologique. Enfin, ce projet sera couronné par l'édition d'une brochure et d'un film sur les méthodes de fabrication des blocs alimentaires et ses techniques de nourrissage des poissons. Afin de faciliter son exécution, l'Association National des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire (ANAQUACI) sera associée à ce projet et aidera au choix des pisciculteurs.







TECHNOLOGIE D'IRRIGATION INNOVANTE POUR LES PETITS PRODUCTEURS DE CACAO

2. Thématique 2 : Gestion efficace de l'eau

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : 3 Coopératives de cacao

4. Nombre estimé de bénéficiaires : Au moins 180 ménages ruraux

5. Nom du coordonnateur : BENE Kouadio Yeboi (08 94 93 56 / 02 50 31 77 - b.yeboi@cgiar.org)

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : World Agroforestry Centre (ICRAF), ICRAF Côte d'Ivoire Country Programme 08 BP 2023 Abidjan 08 - Tel. 00225 22 44 67 74, Fax: 00 225 22 48 22 59 Email: icraf.cdi@cgiar.org, www.worldagroforestrycentre.org

Nom et adresse des autres institutions participantes : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), BPV 183 Abidjan, Côte d'Ivoire

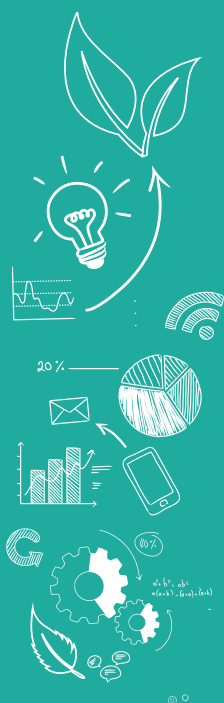
7. Coût du projet : 109 517 830 F CFA, dont FCIAD : 70 654 456 F CFA (64%)

8. Durée du projet : 18 mois

9. Lieu d'exécution : Agniblékro, Vavoua et Tiassalé

10. Résumé du projet :

La replantation cacaoyère est une nécessité en Côte d'Ivoire. Cependant les producteurs sont confrontés à de nombreux échecs de replantation dus essentiellement aux longues périodes de sécheresse. Les initiatives d'irrigation des jeunes plants par les producteurs avec des méthodes rudimentaires demeurent inefficaces. Le projet intitulé « Technologie d'irrigation innovante pour les petits producteurs de cacao » a pour objectif de contribuer à la régénération cacaoyère en Côte d'Ivoire par l'amélioration du taux de reprise des plants en replantation. Le projet propose une technologie simple d'irrigation souterraine avec des tubes de bambou. Par le canal du bambou l'eau est mise à la disposition des racines sous le sol favorisant ainsi le plein développement de la plante. Pour la formation des producteurs sur cette technologie, l'approche Parcelle de Démonstration est proposée. Au total 180 bénéficiaires directs provenant de 3 coopératives agricoles seront formés. D'une durée de 18 mois, ce projet sera implémenté par le World Agroforestry Centre (ICRAF) en partenariat avec l'Agence Nationale d'Appui au Développement Agricole (ANADER). Les résultats de ce projet seront diffusés grâce à la Plate-forme de Partenariat Public Privé (PPPP), l'ANADER et les sociétés agro industrielles.







UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE DE L'EXTRUSION DE SONS DE CÉRÉALES POUR UNE PRODUCTION PISCICOLE DURABLE

2. Thématique 2 : Gestion efficace de l'eau

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Pisciculteurs, mareyeuses (transformatrices et commerçantes) et communautés scientifiques

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 66 pisciculteurs

5. Nom du coordonnateur : Père Barnabé Kpéhéléfopé BAKARY, Directeur de la Société Agro Piscicole de la Mé (SAP de la Mé), Adzopé

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Société Agro Piscicole de la Mé (SAP de la Mé), 01 BP 3446 ABIDJAN 01, Email : bakarybarnabe95@gmail.com; Mobile : (+225) 07 22 53 71

Nom et adresse des autres institutions participantes :

- ▷ Pôle de recherches Pêche et Aquaculture de l'Université Nangui Abrogoua, 02 BP 801 Abidjan 02; E.mail : bamb_yacoub@yahoo.fr; Mobile : (+225) 57 40 60 62
- ▷ Centre de Recherches Océanologiques (CRO), BP V 18 Abidjan; E-mail : melecony@gmail.com Mobile : (+225) 07 78 78 91
- ▷ Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire ; Gagnoa (APCI), BP 113 Gagnoa ; E-mail : forgoyaya20@gmail.com; Mobile : (+225) 07 29 98 49
- ▷ Equipe aquaculture du Centre de Coopération internationale en recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), UMR 116 ISEM. Département PERSYST. Téléphone : +33 (0)4 67 59 57 96 - Assistante : +33 (0)4 67 59 56 09 ;E-mail : olivier.mikolasek@cirad.fr
- ▷ École supérieure d'agro-développement international (ISTOM), 32, boulevard du Port – 95000 CERGY Téléphone : +33 (0)1 30 75 62 60 ; Fax : +33 (0)1 30 75 62 61 Site web: www.istom.net; E-mail : m.oswald@istom.fr

7. Coût du projet : 178 405 470 F CFA, dont FCIAD : 104 728 470 F CFA (59 %)

8. Durée du projet : 24 mois

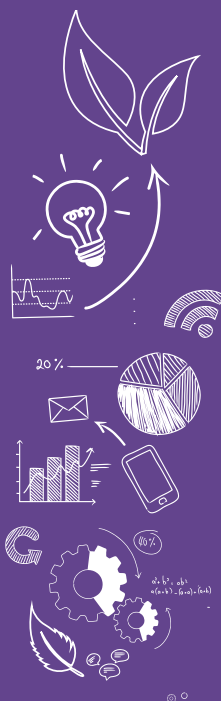
9. Lieux d'exécution : La Société Agro Piscicole de la Mé et les Régions : Nawa ; Gôh ; la Marahoué ; Haut-Sassandra

10. Résumé du projet :

Le projet désire fabriquer des aliments extrudés flottants utilisant les sons de céréales pour améliorer la rentabilité. L'idée de les extruder permet de :

- ▷ améliorer leur digestibilité, leur valeur énergétique, ce qui permet au poisson de mieux exploiter les ressources de l'étang riches en protéines ;
- ▷ rendre flottant les granulés, ce qui facilite l'adaptation de la ration à l'appétit du poisson évitant le gaspillage et améliorant la qualité du milieu aquatique.

Cette innovation s'inspire d'une initiative de l'Association de Promotion du Poisson des Etangs de Dombes (France). Cette association a substitué aux aliments performants chers (Le Gouessant, Coppens...) des granulés extrudés flottants faits avec du son de blé et maïs. Pour compléter la nourriture des carpes en étangs, elle s'est rapprochée d'un fabricant local d'aliment (SOFRAGRAIN) pour développer ses aliments. L'utilisation de ces aliments limite les rejets azotés contrairement aux aliments riches en protéine (32-33 %) et la ration est adaptée grâce à la qualité flottante. La SAP Mé a acheté deux extrudeurs et s'est déjà lancée dans la technique avec une maîtrise du process. Les premiers résultats de granulés extrudés (composés de sons de blé et riz) montrent une augmentation de 60 à 90 % de la croissance des poissons par rapport aux témoins nourris en étangs avec la même quantité de produits bruts. Le coût supplémentaire engendré par l'extrusion est d'environ 20 F CFA/kg. En effet, pour une même composition d'aliment, la forme extrudée coûte approximativement 20 F CFA/kg de plus que la forme pulvérulente. Des producteurs à la recherche de mode d'intensification agro-écologique de cette production, se sont montrés très intéressés et ambitionnent de tester chez eux le transfert de cette technique.







OPTIMISATION DE L'EAU PAR L'UTILISATION DE PLUIE SOLIDE EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE LA TOMATE ET DU CHOU

2. Thématique 2 : Gestion efficace de l'eau

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Cultures maraîchères (tomate et chou)

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 65 producteurs directs

5. Nom du coordonnateur : YACE Richard Bernard N'Guessan, Gérant de TERRES CHAUDES, Ingénieur Agronome, Tél : 07 09 26 24, Email : ryace@eolis.ci

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : TERRES CHAUDES, 01 BP 3207 ABIDJAN 01

Nom et adresse des autres institutions participantes : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), BP V183 Abidjan

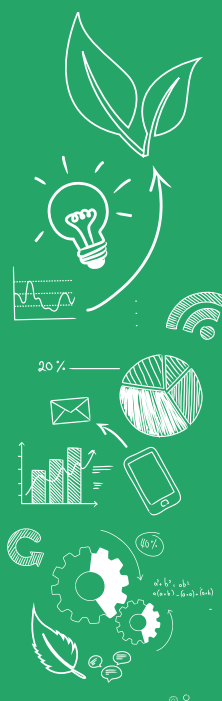
7. Coût du projet : 126 729 485 F CFA, dont FCIAD : 38 071 935 FCFA (70 %)

8. Durée du projet : 22 mois

9. Lieux d'exécution : Korhogo, Tiassalé, Agnibilékrou, Touba et Yamoussoukro

10. Résumé du projet :

Depuis maintenant plusieurs années, le monde agricole fait face à la rareté de l'eau, due à la variabilité et au déficit pluviométrique provoquant ainsi une baisse du rendement des cultures. C'est à juste titre que l'ingénieur chimiste mexicain, Sergio RICO, a conçu une nouvelle technologie pour optimiser l'usage de l'eau, dénommée « PLUIE SOLIDE ». Au Mexique, l'utilisation de la Pluie Solide a fait ses preuves à travers des résultats spectaculaires par rapport à l'approche traditionnelle. Elle a permis des accroissements de rendements de plus de 400% pour le maïs, avec 5 500 kg/ha en 44 jours et 300% pour le haricot rouge, avec 1 800 kg/ha. En Côte d'Ivoire, l'agriculture vivrière est essentielle à la sécurité alimentaire et est source de gain économique pour les populations rurales. A travers cet appel à projet, il s'agira de vulgariser l'utilisation de la Pluie Solide afin de réduire les fréquences d'arrosage et d'augmenter le rendement de la tomate et du chou. Au total 65 bénéficiaires directs provenant de sociétés coopératives et groupements partenaires seront formés à l'utilisation de la Pluie Solide. Ledit projet s'effectuera sur 22 mois et sera exécuté par TERRES CHAUDES en partenariat avec l'Agence Nationale d'Appui au Développement Agricole (ANADER) dans toutes les zones agroécologiques de la Côte d'Ivoire. Des outils didactiques seront élaborés et mis à la disposition des services de vulgarisation pour assurer une large diffusion.







AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION FRUITIÈRE DU KARITÉ PAR LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE ASSISTÉE ET LA PRODUCTION DE PLANTS GREFFÉS DANS LES RÉGIONS DE LA BAGOUÉ ET DU TCHOLOGO

2. Thématique 3 : Mise au point d'itinéraires techniques innovants assurant la protection de l'environnement

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Les producteurs et productrices de beurre de karité, les chercheurs et les agents de développement du monde rural

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 620 producteurs et femmes productrices de beurre de karité

5. Nom du coordonnateur : Dr. DIARRASSOUBA Nafan (+ 225 07 62 40 02
nafandiarra@yahoo.fr /dnafan29@gmail.com / nafan.diarassouba@upgc.edu.ci

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : UFR en Sciences Biologiques de l'Université Peleforo Gon Coulibaly (UPGC), BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire

Nom et adresse des autres institutions participantes :

- Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), BP V183 Abidjan
- Centre de Recherche en Écologie (CRE), 08 BP 109 Abidjan 08

7. Coût du projet : 111 457 125 F CFA, dont FCIAD : 77 337 125 F CFA (69%)

8. Durée du projet : 24 mois

9. Lieux d'exécution : Tengréla, Boundiali, Ferkessedougou et Ouangolodougou

10. Résumé du projet :

L'arbre à karité génère des revenus substantiels pour les populations rurales et représente un facteur de lutte contre la pauvreté et surtout contre l'exode rural. Mais, malgré cette importance stratégique, le karité est produit en protoculture, avec du matériel végétal peu performant, ce qui entraîne des rendements moyens. Or, il est démontré que toute amélioration de la productivité passe nécessairement par la gestion durable des parcs à karité et par l'utilisation de matériel végétal performant. Il est donc urgent que la recherche agronomique songe à gérer de façon durable et rationnelle les ressources de l'espèce et à augmenter la productivité des vergers de karité, par la mise au point de matériel végétal performant répondant aux critères de précocité, de rendement et de qualité des noix. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration fruitière et de la conservation des ressources du karité. Il se propose de mettre au point deux technologies (la RNA et le greffage) appliquées aux peuplements existants de karité, en vue de soutenir les productions du monde rural pour son bien-être. Les résultats attendus sont entre autres, la mise en place de champs écoles et parcelles de démonstration pour la Régénération Naturelle Assistée (RNA), l'amélioration des techniques de greffage de karité, la production de plants et développement de connaissances en pépinière ainsi que l'élaboration de supports scripto-audiovisuels pour la diffusion en milieu paysan des innovations proposées.







UTILISATION D'ALIMENTS COMPLETS GRANULÉS EN AULACODICULTURE : UNE INNOVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE AULACODICOLE EN CÔTE D'IVOIRE.

2. Thématique 3 : Mise au point d'itinéraires techniques innovants assurant la protection de l'environnement

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Association des aulacodiculteurs du Centre-Nord (2ACN)

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 500

5. Nom du coordonnateur : Dr YAPI Yapo Magloire (+225 08 51 69 22 - yapimagloire@yahoo.fr)

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : École Supérieure d'Agronomie (ESA) de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT BOIGNY de Yamoussoukro, BP 1313 Yamoussoukro

Nom et adresse des autres institutions participantes :

-Université Nangui Abrogoua (UNA), 02 BP 801 Abidjan Côte d'Ivoire

-Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), BP V183 Abidjan.

-INRA, UMR1388 GenPhySE (Génétique, Physiologie et Systèmes d'Élevage), 24 Chemin de Borde Rouge, Auzeville Tolosane, CS 52627, 31326 Castanet Tolosane Cedex France

-CIRAD - Direction régionale Afrique de l'Ouest - Forêt et savane humide, 01 BP 6483 Abidjan, Côte d'Ivoire ; Tel : (225) 22 48 18 41, Secrétariat : (225) 05 88 52 7

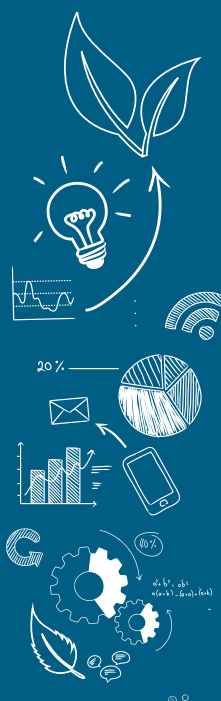
7. Coût du projet : 140 728 512 F CFA, dont FCIAD : 97 764 832 F CFA (69%)

8. Durée du projet : 24 mois

9. Lieux d'exécution : Bingerville, Adzopé, Azaguié, Toumodi, Yamoussoukro, Bouaké, Béoumi, Sakassou, Abengourou et Agnibilékro

10. Résumé du projet :

Le manque d'aliments performants adaptés à l'aulacode et disponibles en toute saison constitue un handicap pour le développement de l'aulacodiculture en Côte d'Ivoire. Nos travaux de recherche ont permis récemment de mettre au point des aliments complets granulés pour aulacode. Ces aliments permettent de réduire de 50 % la durée de l'engraissement (de 12 mois à 6 mois) et de limiter le taux de mortalité post-sevrage à 5 % contre 10 à 40 % de mortalités observées avec les standards alimentaires pratiqués actuellement par les éleveurs. L'objectif de notre projet est de tester à grande échelle, chez des éleveurs participants, ces aliments complets granulés éprouvés en station de recherche dans le but de faciliter leur vulgarisation auprès des aulacodiculteurs. L'étude se déroulera sur dix-huit élevages à sélectionner dans les différentes zones agro-écologiques où se pratique l'aulacodiculture en Côte d'Ivoire. Le projet sera coordonné par une équipe de l'École Supérieure d'Agronomie de Yamoussoukro, une équipe qui a une longue expérience en nutrition de l'aulacode. Cette équipe coordinatrice travaillera en collaboration avec une équipe de l'Université Nangui Abrogoua (Côte d'Ivoire) et deux équipes françaises (de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et du Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)). L'exécution des activités sur le terrain sera encadrée par le Programme National de Promotion de l'Aulacodiculture en Côte d'Ivoire (PNPA/ANADER). Ce projet vise à démontrer i) que l'utilisation d'aliments complets granulés, dans les conditions normales d'élevage en milieu rural, permet d'améliorer la productivité des élevages, ii) que la viande provenant d'aulacodes nourris avec ces aliments présente des valeurs nutritionnelle et diététique compatibles avec la santé des consommateurs.







DIFFUSION EN MILIEU PAYSAN DE NOUVELLES VARIÉTÉS DE RIZ PLUVIAL TOLÉRANTES À LA SÉCHERESSE

2. Thématique 3 : Mise au point d'itinéraires techniques innovants assurant la protection de l'environnement

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Riz

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 1 920

5. Nom du coordonnateur : Dr DEPIEU Meougbé Ernest, Attaché de Recherches au CNRA, Agronome système au Programme Système Agraire et Développement Durable

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) ; 01 BP 1740 Abidjan 01, Côte d'Ivoire. Téléphone : (+225) 23 47 24 24 / Fax : (+225) 23 47 24 11 ; E-mail : info@cnra.ci

Nom et adresse des autres institutions participantes : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) ; Abidjan - BP V183 Abidjan. Téléphone : (+225) 20 21 67 00 ;

7. Coût du projet : 100 295 093 F CFA, dont FCIAD : 70 040 693 FCFA (70 %)

8. Durée du projet : 24 mois

9. Lieux d'exécution : Région du Poro (Korhogo), Région du Guémon (Duékoué), Région du Haut-Sassandra (Vavoua)

10. Résumé du projet :

Depuis 2008, un projet intitulé «riz tolérant aux stress pour les paysans pauvres d'Afrique et d'Asie du Sud-est (STRASA)» a été initié. Ce projet qui se focalise sur les principaux écosystèmes pluviaux en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud vise à accélérer le développement et la mise à la disposition de variétés améliorées tolérantes aux 05 stress abiotiques majeures que sont : la sécheresse, la submersion, la salinité, la toxicité ferreuse et le froid. De 2010 à 2017, 196 variétés à haut rendement et tolérantes aux stress abiotiques ont été sélectionnées par le groupe d'action sélection composé de sélectionneurs internationaux et nationaux de 30 pays d'Afrique. Leur utilisation permet aujourd'hui d'améliorer le rendement paddy et de limiter les effets des stress abiotiques. En Côte d'Ivoire, le riz pluvial strict est la plus importante source de paddy. Cependant, la sécheresse constitue la contrainte abiotique majeure pour ce type de riziculture dont, l'alimentation en eau est assurée essentiellement par la pluie. Pour pallier cette contrainte, le projet STRASA a été mis en œuvre en Côte d'Ivoire à partir de 2011. Ainsi, 04 variétés de riz pluvial strict ont été sélectionnées par le groupe d'action sélection du pays à travers des essais multi-locaux en stations associés à une sélection variétale participative qui a duré 3 ans. Les 04 variétés qui ont des rendements paddy potentiels de 5 t/ha ont été sélectionnées pour leur tolérance à la sécheresse et leur bonne qualité organoleptique. Leur diffusion en milieu réel, dans les grandes zones de production de riz pluvial constitue une opportunité pour améliorer la production de paddy dans un contexte de changements climatiques. Huit activités majeures permettront de diffuser les variétés dans les grandes zones de production du riz pluvial.

- 1) Identification des parcelles et des riziculteurs individuels, coopératives et plateformes motivés et organisés pour assurer la diffusion des nouvelles variétés ;
- 2) Elaboration et reproduction des fiches d'appréciation des performances agronomiques et de la qualité organoleptique des nouvelles variétés et des fiches techniques ;
- 3) Mise en place et animation des parcelles de démonstration ;
- 4) Multiplication et distribution des semences des variétés tolérantes à la sécheresse ;
- 5) Suivi des variétés dans les systèmes de production des riziculteurs ;
- 6) Réaliser un film audiovisuel ;
- 7) Evaluer le niveau de diffusion des variétés ;
- 8) Gestion et coordination du projet.







VULGARISATION DE LA TECHNOLOGIE D'ENDOMYCORHIZATION POUR L'AMÉLIORATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES SEMENCES DE PLANTAIN ISSUES DU PIF

2. Thématique 3 : Mise au point d'itinéraires techniques innovants assurant la protection de l'environnement

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Banane Plantain, Pépiniéristes et producteurs de plantain

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 60 directs et 100 indirects

5. Nom du coordonnateur : ZEZE Adolphe, Enseignant-chercheur

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB), B.P. 1093, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 49 62 90 46

Nom et adresse des autres institutions participantes : APMVA (Association des Professionnels de Matériel Végétal de Plantain)

7. Coût du projet : 113 291 800 F CFA, dont FCIAD : 79 291 800 F CFA (70%)

8. Durée du projet : 24 mois

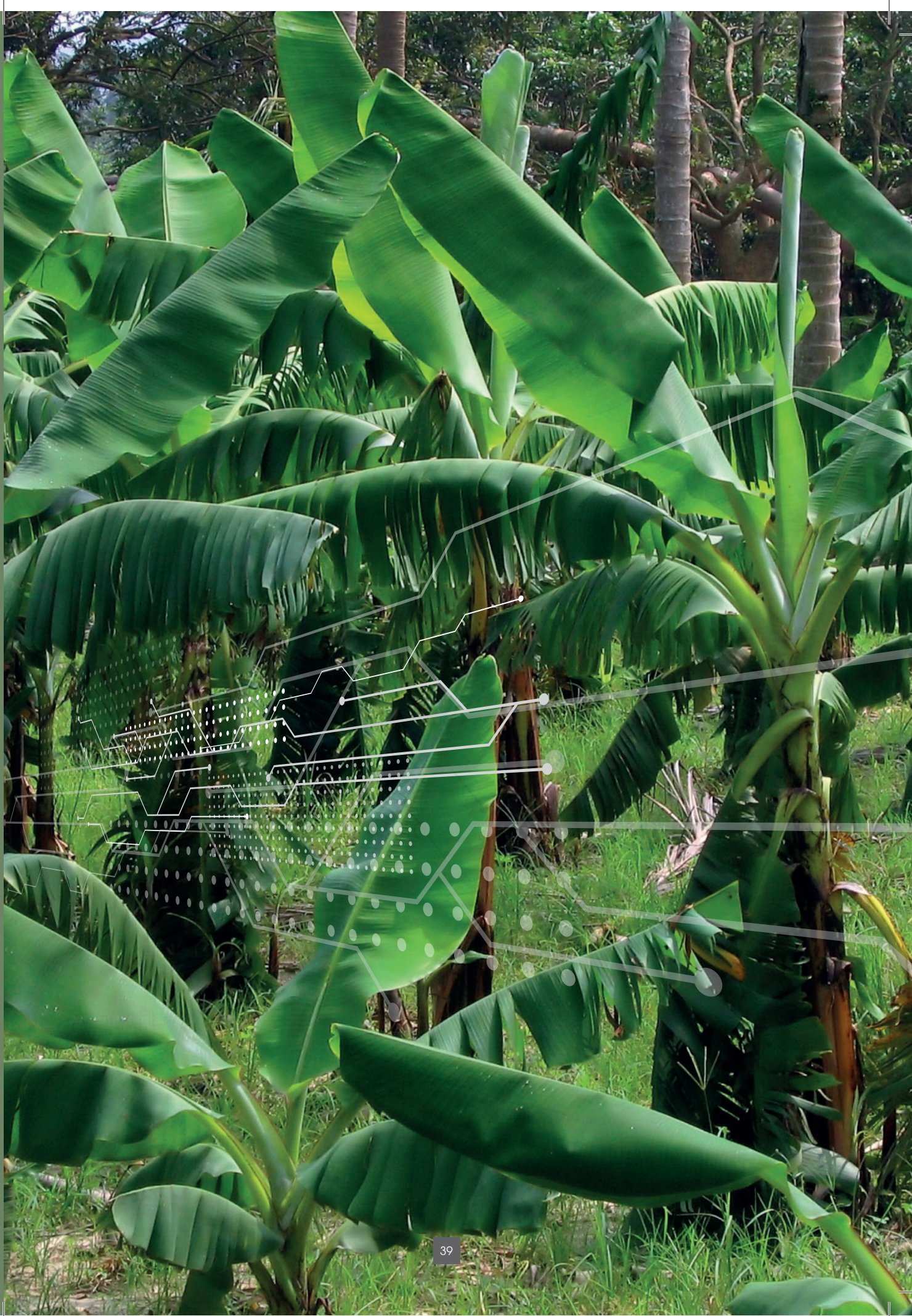
9. Lieux d'exécution : Pôles de production des pépiniéristes et producteurs de plantain : Daloa, Bongouanou, Adzopé, Yamoussoukro, Abengourou

10. Résumé du projet :

Ce projet est une suite logique aux résultats encourageants obtenus au cours du projet IVO-RHIZE effectué en Côte d'Ivoire par l'INPHB, et qui a consisté à l'application de la technologie d'endomycorhization à l'amélioration de la productivité agricole en Côte d'Ivoire. Au cours du projet IVO-RHIZE financé par le WAAP/PPAAO, la technologie d'endomycorhization a été utilisée pour améliorer la quantité et la qualité du matériel de plantation du plantain. En effet, la technologie PIF est de plus en plus utilisée par les pépiniéristes de plantain en Côte d'Ivoire. Cependant, cette technologie, implémentée en milieu rural, est confrontée à des attaques de nuisibles et de maladies. Au cours du projet IVO-RHIZE, l'efficacité de la technologie d'endomycorhization à améliorer la qualité des plants issus du PIF, a été démontrée en partenariat avec des pépiniéristes sur site de production. Des pépiniéristes ont été formés à cette technologie grâce à une fiche technique mise au point. Les pépiniéristes sont aujourd'hui demandeurs de cette technologie.

Le présent projet propose une diffusion à grande échelle de la technologie de l'inoculation endomycorhizienne chez les pépiniéristes et les producteurs de plantain. Il s'agira 1) de renforcer les capacités de production de l'inoculum endomycorhizien de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny, 2) de produire des semences de plantain endomycorhizées chez les pépiniéristes de façon participative avec les pépiniéristes 3) d'installer des champs écoles par utilisation de semences endomycorhizées en milieu réel en partenariat avec des producteurs de plantain.







MODES D'INSTALLATION DE LA CULTURE COTONNIÈRE (MICCO)

2. Thématique 3 : Mise au point d'itinéraires techniques innovants assurant la protection de l'environnement

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Filière Coton

4. Nombre estimé de bénéficiaires : Plus de 100 000 producteurs et les sociétés cotonnières concernées

5. Nom du coordonnateur : Dr TEHIA Kouakou Etienne (+225 57 74 50 67 / 02 03 82 40 - tehiako@yahoo.fr / tehiake@gmail.com)

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Centre National de Recherche Agronomique (CNRA). 01 BP 1740 Abidjan 01, Côte d'Ivoire. Téléphone : +225 23 47 24 24 / Fax : +225 23 47 24 11. E-mail : info@cnra.ci

Nom et adresse des autres institutions participantes :

- ▷ CIRAD : Avenue Agropolis, 34000 Montpellier
- ▷ ESA
- ▷ Ivoire coton
- ▷ COIC

7. Coût du projet : 201 429 000 F CFA, dont FCIAD : 118 178 500 F CFA (59%) 8. Durée du projet : 24 mois

9. Lieux d'exécution : Zone d'IVOIRE COTON (Boundiali, M'Bengue, Dianra) et Zone de COIC (Korhogo, Niakara, Niofoin, Napié et Dikodougou)

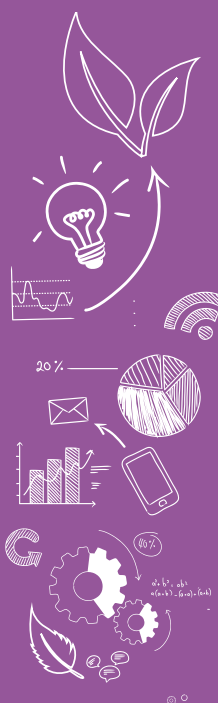
10. Résumé du projet :

Le projet apporte une innovation au stade de l'installation de la culture cotonnière, stade fort déterminant de l'espérance du rendement. L'innovation proposée concerne le semis à la dose recommandée de semences, avec à terme deux graines par poquet, et le comblement des manquants à la levée par la transplantation de plantules préalablement préparées en pépinière. L'innovation proposée vise à affranchir de la réalisation du démarrage et du resemis et assure la réalisation de la densité désirée avec des plantules d'âge et de vigueur similaires.

Le processus d'innovation s'appuie sur l'adaptation de la technique « chinoise » de transplantation, qui repose sur la constitution de pépinières avec des graines semées dans des cylindres de substrat adéquat. Les cylindres sont confectionnés à partir d'un outil actionné avec les pieds. La transplantation est faite dans des trous réalisés par un autre outil, actionné par les pieds, lorsque les plantules approchent de l'âge physiologique optimal de quatre feuilles vraies.

Pour adapter la technique de transplantation, le projet tire parti d'une année d'expérience engagée au Burkina Faso et met en œuvre un processus de démonstration, de formation et d'accompagnement pour la maîtrise de l'utilisation et de la fabrication des outils ainsi que l'évaluation des impacts en termes de rendement. Ces actions sont engagées au sein de deux sociétés cotonnières partenaires, avec extension au cours de la deuxième année sous forme d'appui à d'autres sociétés qui le désirent et qui y mettent les moyens nécessaires.

Les innovations proposées autorisent de viser, sur un hectare, un gain de production du coton de 15% et une réduction du temps consacré au démarrage. La dose de semences par hectare peut se réduire à 20 kg (probablement moins), induisant une économie de 10 kg/ha par hectare selon la dose actuelle, soit 4 000 tonnes de graines sur une surface de 400 000 ha. La valeur de ces graines s'ajoute à l'économie des coûts liée à l'organisation et à la supervision d'un volume plus réduit de semences à produire.







UTILISATION DE BARRIÈRES VÉGÉTALES ET BIOCONTRÔLE DES COCHENILLES FARINEUSES POUR ENRAYER LA PROGRESSION DU COCOA SWOLLEN SHOOT VIRUS DANS LA CACAOYÈRE IVOIRIENNE (BARCO)

2. Thématique 4 : Lutte contre les maladies à parasites ou à virus et les insectes nuisibles qui affectent l'agriculture ivoirienne

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Filière cacao

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 16 planteurs chez lesquels les expérimentations seront conduites seront les premiers bénéficiaires du projet (premier cercle). 385 planteurs appartenant à la coopérative Agricole de Norbert Carrefour (Meagui) et 235 planteurs de la société coopérative agricole de Petit Bondoukou qui seront invités à participer aux ateliers, seront bénéficiaires des résultats qu'ils pourront directement appliquer (deuxième cercle). Enfin, les planteurs et acheteurs de cacao de Côte d'Ivoire seront impactés par la communication qui sera faite autour de ce projet (troisième cercle).

5. Nom du coordonnateur : Dr Christian Cilas (+33 6 81 58 63 72 / + 33 4 67 59 37 21 - christian.cilas@cirad.fr)

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Direction Régionale Cirad - Université Houphouët-Boigny (Cocody, Bâtiment IRD) - 01 BP 6483 - Abidjan - Côte d'Ivoire

Nom et adresse des autres institutions participantes :

-Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo) - BP 1328 - Korhogo - Côte d'Ivoire

-Word Agroforestry Centre (ICRAF), 08 BP 2823 Abidjan 08 - Côte d'Ivoire

7. Coût du projet : 110 697 760 F CFA, dont FCIAD : 77 997 760 F CFA (70%)

8. Durée du projet : 24 mois

9. Lieux d'exécution : Soubré

10. Résumé du projet :

La maladie du swollen-shoot (Cocoa Swollen Shoot Virus - CSSV) a été décrite pour la première fois au Ghana dans les années 1930 (Posnette, 1940). La maladie a ensuite été détectée au Togo, puis au Nigéria et en Côte d'Ivoire. En Côte d'Ivoire, quelques poches de maladie avaient été décrites dans l'est du pays, notamment vers Kongodia, mais ce n'est que dans les années 2000 que de nouveaux foyers se sont développés dans de nombreuses zones cacaoyères du pays, affectant les principaux bassins de production. La lutte contre cette maladie passe par l'amélioration génétique du cacaoyer pour améliorer la résistance des variétés cultivées et par la lutte contre les insectes vecteurs : plusieurs espèces de cochenilles farineuses (Pseudococcidae). L'utilisation de plantes barrières pourrait également freiner la propagation de la maladie dans la cacaoyère ivoirienne en attendant que des variétés plus résistantes soient mises au point. Plusieurs espèces végétales ont déjà été identifiées pour leur capacité à bloquer la progression de l'épidémie. L'objectif de ce projet est d'installer des barrières végétales proches des zones atteintes et d'en évaluer l'efficacité. Deux types de barrières végétales seront utilisés : des caféiers (*Coffea canephora*) - déjà identifiés comme barrière, et des *Acacia mangium*. L'efficacité de ces barrières sera évaluée en champs, non seulement sur la progression de la maladie au niveau des cacaoyères, mais également sur la dynamique des populations de cochenilles. Ce travail sera assorti de prélèvements de cochenilles pour identifier d'éventuels ennemis naturels pouvant être utilisés par la suite comme agents de lutte biologique.







RENFORCER LA DYNAMIQUE DE VULGARISATION DE LA STRATÉGIE DE PROTECTION SUR SEUIL DU COTONNIER POUR UNE PRODUCTION COTONNIÈRE DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE

2. Thématique 4 : Lutte contre les maladies à parasites ou à virus et les insectes nuisibles qui affectent l'agriculture ivoirienne

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Filière Coton, les producteurs et leurs organisations, les sociétés cotonnières assurant le conseil agricole

4. Nombre estimé de bénéficiaires : Environ 2 000 producteurs individuels

5. Nom du coordonnateur : Dr OCHOU Ochou Germain (+225 01 03 44 77 / 47 73 14 03 - ochougermain@yahoo.fr)

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Centre National de Recherche Agronomique (CNRA). 01 BP 1740 Abidjan 01, Côte d'Ivoire. Téléphone : +225 23 47 24 24 / Fax : +225 23 47 24 11. E-mail : info@cnra.ci

Nom et adresse des autres institutions participantes :

- Centre de Recherche pour le Développement (CRD) / Université Alassane Ouattara de Bouaké : CRD, BP V 18 Bouaké 01 Téléphone : 40322189, E-mail : ndattou@yahoo.fr

- Union Régionale des Coopératives de Savane de Côte d'Ivoire (URECOS-CI) / Société filiale : SICOSA 2.0. Téléphone : +225 05 79 33 44. E-mail : meitev@yahoo.fr

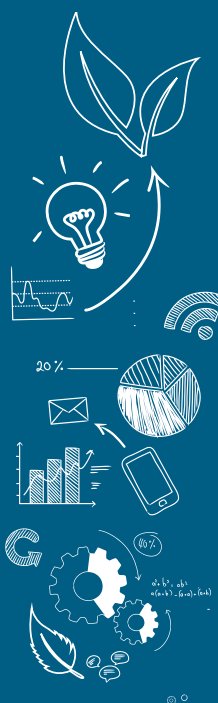
7. Coût du projet : 147 859 000 F CFA, dont FCIAD : 102 359 000 F CFA (69%)

8. Durée du projet : 24 mois

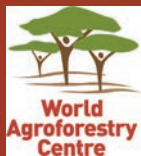
9. Lieu d'exécution : Bassin cotonnier

10. Résumé du projet :

La maîtrise des ravageurs représente une opération importante dans la production cotonnière en Côte d'Ivoire. L'absence totale de protection phytosanitaire entraîne de fortes pertes de récoltes qui peuvent varier selon les localités et les années. Le programme de protection phytosanitaire en vigueur sur le cotonnier en Côte d'Ivoire impose des traitements systématiques. Or, quelque fois, la pression parasitaire peut être très forte ou très faible, à tel point que le programme calendaire peut s'avérer localement insuffisant ou excessif. Pour faire face à ce problème, le CNRA a mis au point une nouvelle stratégie d'utilisation rationnelle des insecticides : « les traitements sur seuil ». Pour sa mise en œuvre, cette nouvelle stratégie exige des connaissances et des techniques spéciales que le planteur a besoin de connaître et de comprendre en vue de générer des économies sur le coût de protection, tout en préservant sa santé et l'environnement. Le présent projet a pour objectif de renforcer le développement et la diffusion des traitements sur seuil dans les zones de production cotonnière de Côte d'Ivoire, en vue de contribuer de façon durable à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de la culture cotonnière et à la préservation de l'environnement. Le projet s'articule autour de trois grands axes : la production d'outils d'aide à la décision, le renforcement des capacités des agents de conseil agricole et des producteurs et la diffusion de la stratégie.







LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LES DÉGÂTS DES TERMITES EN CACAOCULTURE

2. Thématique 4 : Lutte contre les maladies à parasites ou à virus et les insectes nuisibles qui affectent l'agriculture ivoirienne

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Cacao & organisations des producteurs de cacao

4. Nombre estimé de bénéficiaires directs et indirects : 1 000

5. Nom du coordonnateur : Dr Lucien Diby (+225 09 27 48 49 - l.diby@cgiar.org)

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : World Agroforestry Centre (ICRAF), ICRAF Côte d'Ivoire Country Programme 08 BP 2023 Abidjan 08 - Tel. 00225 22 44 67 74, Fax: 00 225 22 48 22 59 Email: icraf.cdi@cgiar.org, www.worldagroforestrycentre.org

Nom et adresse des autres institutions participantes :

- Centre National de Recherche Agronomique (CNRA)
- Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER), BPV 183 Abidjan, Côte d'Ivoire

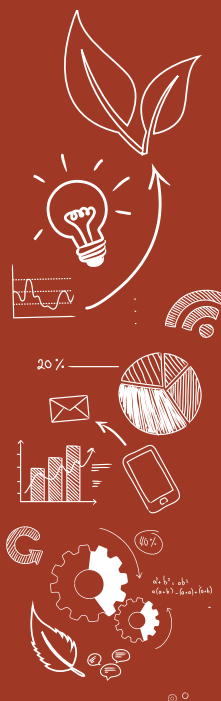
7. Coût du projet : 207 559 283 F CFA, dont FCIAD : 108 608 229 F CFA (52%)

8. Durée du Projet : 24 mois

9. Lieu d'exécution : Soubré, Tiassalé, Vavoua et Agnibilékro

10. Résumé du projet :

La cacaoculture occupe une place importante dans l'économie ivoirienne. La Côte d'Ivoire fournit environ 40% de l'offre mondiale en fèves de cacao et occupe, depuis plus de trente ans le premier rang parmi la cinquantaine de pays producteurs. Malgré cette importance, nous assistons à une dégradation généralisée des vergers dans l'ensemble des zones de production due principalement à leur vieillissement et à la pression de la maladie du Cocoa Swollen Shoot Virus. Pour remédier à cette dégradation des vergers, des programmes sont en cours pour la replantation des cacaoyers. L'une des contraintes rencontrées dans ce processus de réhabilitation est les dégâts occasionnés par les termites sur les plants aussi bien au stade jeune plantes qu'à l'âge adulte. Les attaques des termites sont essentiellement causées par les ouvrières à partir du système racinaire et parfois à partir des lésions au niveau du tronc. Les méthodes de lutte actuelles contre les termites se limitent à l'utilisation des organochlorées qui sont des insecticides persistants ayant des conséquences néfastes sur l'environnement et la santé des utilisateurs. L'objectif de projet est de contribuer à l'amélioration de la productivité du cacao par l'introduction d'un produit appelé ATTRACAP permettant de lutter contre les termites actives au niveau des racines des cacaoyers en cours de replantation. ATTRACAP est un insecticide biologique représentant une alternative plus durable de contrôle des termites. C'est un produit combinant un agent attractif à base de CO2 et un champignon *Metarhizium brunneum* entomopathogène offrant une meilleure approche durable dans la gestion des termites. Cette approche biologique permettra de réduire l'utilisation des insecticides chimiques par les producteurs et favorisera la promotion des méthodes respectueuses de l'environnement et moins néfastes pour la santé.







ADAPTATION ET DIFFUSION DE TECHNOLOGIES INNOVANTES POUR LE CONTRÔLE DES AGENTS PATHOGÈNES D'ORIGINE TELLURIQUE ET DE NÉMATODES PHYTOPARASITES, EN VUE D'UNE PRODUCTION DURABLE DU CACAoyer, DU BANANIER ET DES CULTURES MARAÎCHÈRES EN CÔTE D'IVOIRE

2. Thématique 4 : Lutte contre les maladies à parasites ou à virus et les insectes nuisibles qui affectent l'agriculture ivoirienne

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Producteurs de cacao, de banane plantain et maraîchers

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 150

5. Nom du coordonnateur : ABO Kouabenan (+225 07 99 99 84 – a.kouabenan@gmail.com)

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB), B.P. 1093, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire

Nom et adresse des autres institutions participantes :

- Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), UFR Biosciences, 22 B.P. 582 Abidjan 22 Côte d'Ivoire

- Université Péléforo Gon Coulibaly Korhogo (UPGC) B.P. 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire Institut de Recherche en Agriculture Biologique

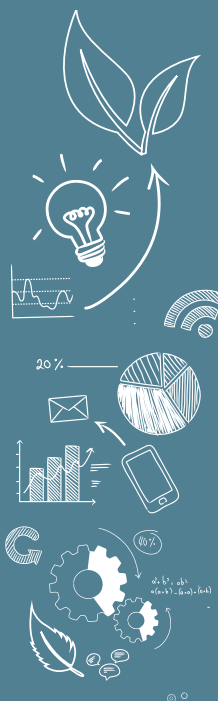
7. Coût du projet : 280 336 121 F CFA, dont FCIAD : 168 996 121 F CFA (60%)

8. Durée du projet : 2 ans

9. Lieux d'exécution : Azaguié, Agboville, Songon et Yamoussoukro

10. Résumé du projet :

Le cacaoyer, le bananier plantain et les plantes maraîchères, comme toutes les plantes cultivées, font face à de multiples menaces parasitaires. Les plus importantes sont le fait de champignons, de bactéries, de virus, de charançons et de nématodes. Leurs actions peuvent occasionner d'importantes pertes de récolte de l'ordre de 20 à 75%. Dans la plupart des régions productrices de ces cultures en Côte d'Ivoire, les méthodes utilisées pour contrôler ces nuisibles reposent sur l'utilisation des pesticides de synthèse appartenant à des classes toxicologiques souvent récusées, au regard de la destination finale du produit qui est la consommation humaine. Ces produits de synthèse présentent de sérieux inconvénients pour la santé humaine et l'environnement. Les enjeux environnementaux auxquels l'agriculture mondiale doit aujourd'hui faire face, remettent en question les modes de productions conventionnels. Aussi, la recherche agronomique s'oriente-t-elle vers des alternatives visant la diminution, voire la suppression des pesticides de synthèse. Ce projet, d'une durée de 2 ans, permettra de valoriser un certain nombre de résultats de recherche déjà éprouvés dans ce domaine. Différentes méthodes et stratégies de gestion des populations de nématodes, de champignons et de bactéries, respectueuses de l'environnement éprouvées en milieu contrôlé en Côte d'Ivoire, ou ailleurs dans d'autres pays, seront testées en milieu de production et leurs impacts sur le rendement seront évalués avec le concours des producteurs. Les plantes de services seront utilisées tant pour lutter contre les nématodes, les champignons que contre les bactéries. Afin d'atteindre le même objectif, des microorganismes antagonistes et des extraits végétaux seront également utilisés pour contrôler les champignons et bactéries phytopathogènes.







AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ POST RÉCOLTE DE LA NOIX DE CAJOU PAR LA TECHNIQUE DE SÉPARATION DE LA POMME À L'AIDE DE FICELLE DANS LES RÉGIONS DU HAUT SASSANDRA- MARAHOUE-WORODOUGOU

2. Thématique 5 : Amélioration de la qualité des produits et de la bonne gestion des intrants

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Producteurs d'anacarde

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 2 860 producteurs

5. Nom du coordonnateur : TIENDREBEOGO SALAMATOU (32 78 05 68 / 01 05 47 01 / 05 03 85 76 - mgsalhy@yahoo.fr / t.salamtoug@anader.ci) 6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : ANADER BP V 183 Abidjan, Téléphone : (225) 20 21 67 00, Fax : (225) 20 21 67 05

Nom et adresse des autres institutions participantes : Conseil du coton et de l'anacarde, 22 B.P. 582 Abidjan 22 Côte d'Ivoire

7. Coût du projet : 102 075 000 F CFA, dont FCIAD : 36 405 000 F CFA (36%)

8. Durée du projet : 6 mois

9. Lieux d'exécution : Daloa, Issia et Vavoua pour la région du Haut Sassandra, Bouaflé, Sinfra et Zuénoula pour la région de la Marahoué et Séguéla pour la région du Worodougou.

10. Résumé du projet :

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial d'anacarde avec 700 000 tonnes obtenues en 2015. Le conseil agricole dédié exécuté par l'ANADER depuis 2013 a permis de faire passer les rendements de 300kg à 500 kg par hectare. Au-delà de ce record en production, un accent particulier devra être mis sur la qualité et l'incidence des pratiques actuelles sur la santé des producteurs.

Le présent projet vise à contribuer à l'amélioration de la qualité des noix de cajou par la vulgarisation de la technique de séparation noix- pomme à l'aide de ficelle.

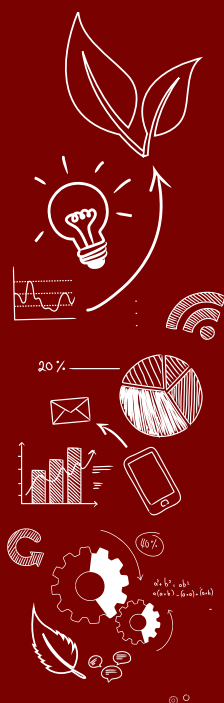
La formation touche 2860 producteurs d'anacarde membres des Organisations Professionnelles Agricoles répartis dans 7 zones ANADER centre-ouest dont.

Les résultats attendus de l'ANADER sont :

- ▶ 2860 producteurs formés sur la technique de séparation par la méthode de la ficelle
- ▶ 7 journées paysannes sont réalisées dans les zones dont la zone de Vavoua (zone de production d'anacarde faisant partie de la Direction Régionale de Daloa).
- ▶ La coordination et le suivi du projet sont assurés.

Les coopératives sont sollicitées pour l'appui à l'identification des bénéficiaires et des parcelles de formation. Elles interviennent dans la mobilisation de leurs membres pour la participation aux sessions de formation et autres activités du projet.

L'application de la technique de séparation de la noix de la pomme à l'aide de ficelle par les producteurs permet de toucher 80% des producteurs et d'améliorer le KOR d'un point en fin de projet pour les producteurs bénéficiaires et apporte une plus-value sur le plan économique et social.







VALORISATION DES POMMES DE CAJOU EN BIOPRODUITS EN SYNERGIE AVEC LE MILIEU RURAL

2. Thématique 5 : Amélioration de la qualité des produits et de la bonne gestion des intrants

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Filière anacarde

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 240 bénéficiaires directs

5. Nom du coordonnateur : SORO Doudjo (+225 49 62 90 46 / 05 65 77 73 - dousoro@yahoo.fr)

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB), B.P. 1093, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 49 62 90 46

Nom et adresse des autres institutions participantes : Conseil du coton et de l'anacarde, 22 B.P. 582 Abidjan 22 Côte d'Ivoire

7. Coût du projet : 296 245 772 F CFA, dont FCIAD : 172 920 772 F CFA (58%)

8. Durée du projet : 18 mois

9. Lieux d'exécution : Région est et nord de la Côte d'Ivoire

10. Résumé du projet :

La Côte d'Ivoire produit chaque année environ 5 millions de tonnes de pommes de cajou. La quasi-totalité de cette production est perdue sur les lieux de récolte car elle n'est pas valorisée. Cette matière première présente pourtant un fort potentiel nutritionnel. Une meilleure valorisation de la pomme de cajou, co-produit de la production de la noix, contribuera à stabiliser l'exploitation des anacardières, à créer de nouvelles activités économiques génératrices d'emplois et, par voie de conséquence, de lutter contre la pauvreté en Côte d'Ivoire. Les résultats des travaux de recherche obtenus et/ou en cours de réalisation sur la valorisation de la pomme de cajou ont permis de développer neuf (9) procédés de transformation de la pomme de cajou en bioproduits. Au cours de ce projet et en collaboration avec le Conseil du Coton et de l'Anacarde dans la cadre du Programme National sur la Recherche de l'Anacardier (PNRA), il s'agira de transférer les résultats de recherche de deux procédés de transformation (jus et alcool) aux OPA et aux groupements de femmes exerçant dans la filière anacarde. Le secteur informel en effet, est l'un des plus importants en Côte d'Ivoire. La situation économique difficile conduit de nombreux jeunes en particulier les jeunes femmes à s'engager dans la filière de la production et de la vente de jus de fruits à partir de ressources agricoles locales sans avoir un minimum de connaissance pour rendre cette activité plus lucrative. Il s'agira de mettre en œuvre un projet permettant à toute une chaîne de valeur (producteur, transformateur, équipementiers et consommateur) d'amorcer un développement durable. De façon plus spécifique, la mise en place de stratégie de valorisation de ce projet permettra à la Côte d'Ivoire de satisfaire à la triple nécessité de produire des denrées alimentaires à moindre coût par les populations rurales, accessibles aux populations à faibles revenus en respectant les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène.







APPUI AUX INITIATIVES LOCALES DE CONSERVATION DE LA BANANE PLANTAIN ET DE LA PAPAYE

2. Thématique 5 : Amélioration de la qualité des produits et de la bonne gestion des intrants

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Coopératives de producteurs papaye et de banane plantain, commerçants (es), transporteurs, les exportateurs des deux spéculations, les associations et ONG d'appui aux filières banane plantain et papaye

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 550

5. Nom du coordonnateur : Prof. Tano Kablan, Ph.D. (+225 08 75 06 32 - pasqual_kab@hotmail.com)

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Université Nangui Abrogoua (UNA), Abidjan, Côte d'Ivoire, Route Adjamé-Abobo, 02 BP 801 Abidjan 02

Nom et adresse des autres institutions participantes :

-Université de Guelph, Département plant Agriculture, Guelph, Canada, 50 Stone Road East, University of Guelph, Guelph, Ontario N1G 2W1, Canada ;

-Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG), Daloa, Côte d'Ivoire, BP 150 Daloa ;

-SCOOPS 3B DU VIVRIER, Côte d'Ivoire, 06 BP 440 Abidjan 06.

7. Coût du projet : 99 777 562 F CFA, dont FCIAD : 69 844 293 F CFA (70%)

8. Durée du projet : 18 mois

9. Lieux d'exécution : Azaguié, Tiassalé, Bongouanou et Toumodi

10. Résumé du projet :

Le projet porte sur la conservation des fruits tropicaux (banane plantain et papaye) en milieu paysan. La banane plantain et la papaye sont des fruits essentiels dans l'alimentation des ivoiriens. Cependant, malgré leur importance nutritionnelle et socio-économique la filière fait face à plusieurs problèmes, tels le manque d'infrastructures et de méthodes de conservation adéquates au niveau du circuit de production et de distribution qui occasionnent d'importantes pertes post-récolte. Les pertes post-récolte peuvent atteindre dans des cas extrêmes plus 40 % de la production. Afin de trouver des solutions à ces problèmes, un partenariat entre les chercheurs du département d'Agriculture de l'Université de Guelph (Canada) et ceux de l'UFR des Sciences et Technologie des Aliments de l'Université Nangui Abrogoua a été mis en place. Cette collaboration a pour objectif de mettre au point des formulations à base d'hexanal pour retarder la maturation, le mûrissement des fruits tropicaux en se basant sur les travaux réalisés sur la pomme, la poire d'ajou, la tomate et la goyave. L'application des formulations à base d'hexanal a permis aussi de lutter contre les maladies et les pourritures de ces mêmes fruits. Ces formulations à base d'hexanal, si elles sont appliquées à la bonne dose et au moment opportun à la banane plantain et à la papaye devraient permettre de réduire considérablement les pertes post-récolte en retardant la maturation et le mûrissement. Le projet comporte deux principales composantes. Il s'agit d'abord, d'adapter en milieu paysan, l'utilisation des formulations base d'hexanal à la banane plantain et à la papaye. La deuxième composante, consistera à transférer cette technologie par la formation et la diffusion à grande échelle auprès des acteurs des deux filières. Le projet d'un coût total de 99 777 562 Frs CFA durera 18 mois et se déroulera dans les zones d'Azaguié, Tiassalé, Toumodi et de Bongouanou. Le début du projet est prévu pour 08 Janvier 2018.







UTILISATION DE CHARBON À PARTIR DE RÉSIDUS DE DÉCORTICAGE DE NOIX DE CAJOU

2. Thématique 5 : Amélioration de la qualité des produits et de la bonne gestion des intrants

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Filière anacarde

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 895

5. Nom du coordonnateur : SEKONGO FONIBE

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : COPABO COOP-CA, B.P 293 Bondoukou, Côte d'Ivoire, Cel : (225) 05 63 28 33, Email : sekongofonybi@yahoo.fr

Nom et adresse des autres institutions participantes : YAY-KAB ; 01 BP 1295 Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

Nom et adresse des autres institutions participantes : ONG CHIGATA ; BP 702 Korhogo, tel : 36 86 33 02 – 07 74 78 29, Email : chigatafsdd@yahoo.fr .

7. Coût du projet : 42 160 300 F CFA, dont FCIAD : 33 670 300 FCFA (80 %)

8. Durée du projet : 12 mois

9. Lieux d'exécution : Bondoukou, région du Gontougo

10. Résumé du projet :

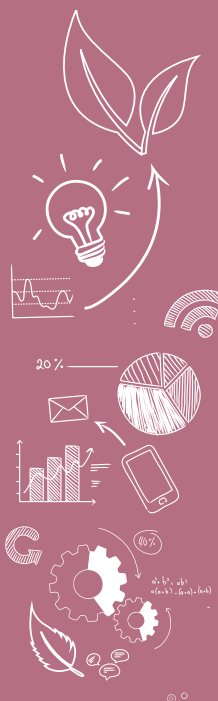
La politique actuelle du Gouvernement est d'encourager la transformation de la noix de cajou en Côte d'Ivoire par des mesures incitatives pour les usines de transformation. Ces industries génèrent des coques dont la gestion crée des difficultés qui pourraient avoir des conséquences négatives sur la santé des populations et des travailleurs des usines de transformation.

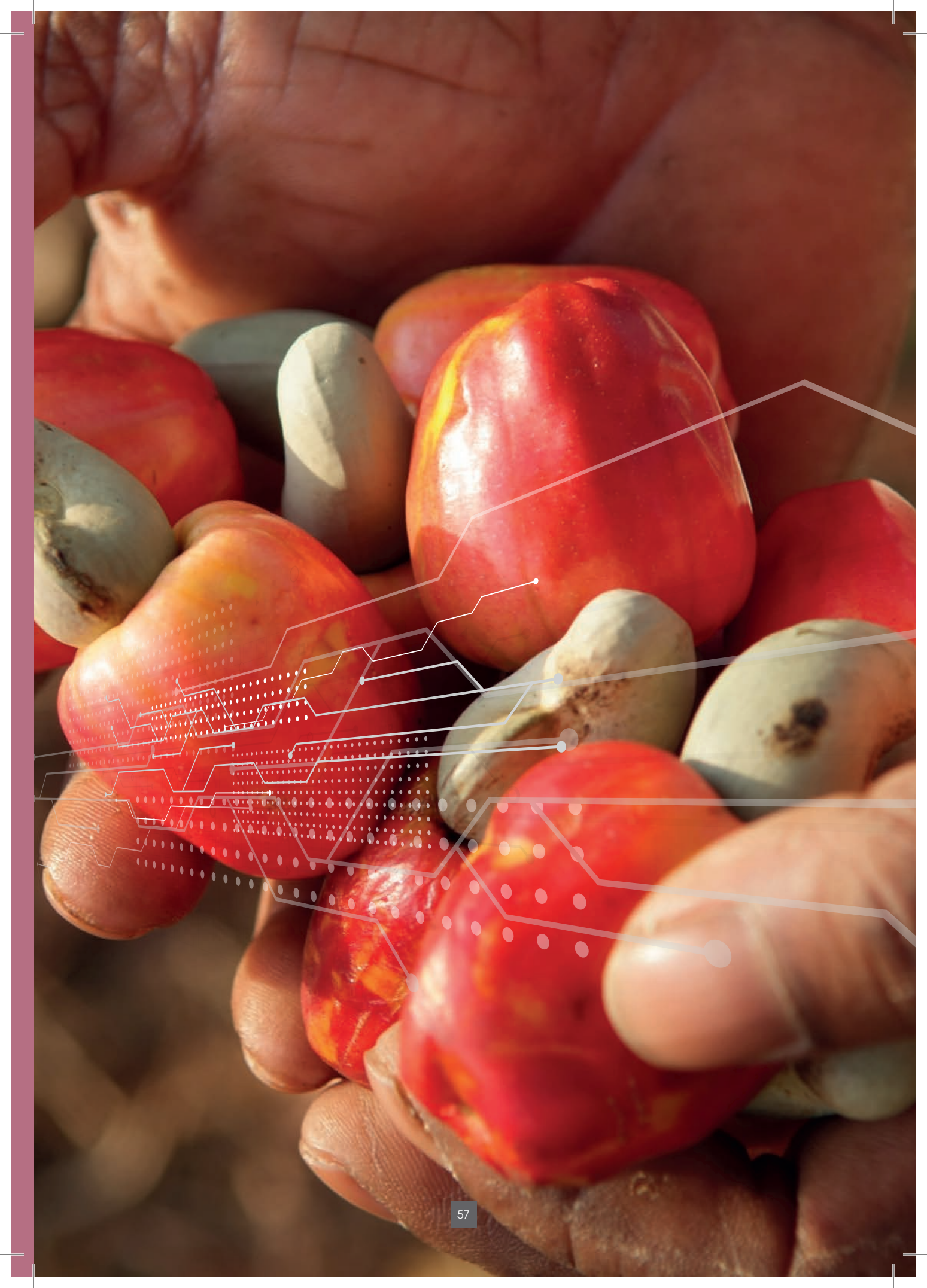
Les coques produites contiennent une huile acide qui en s'infiltrant rend le sol impropre à la production agricole et pollue les nappes d'eau. En brûlant ces coques en combustion directe pour faire fonctionner les unités de transformation, d'importantes nuisances sont produites ce qui cause également des problèmes de santé aussi bien pour les travailleurs que pour les populations voisines. En dehors des coques, certaines unités utilisent du bois de chauffe pour couvrir leur besoin énergétique.

Le projet repose sur la valorisation des déchets notamment des coques issues de la transformation de la noix de cajou en combustible pour les ménages. Nous avons été inspirés de l'expérience au Burkina Faso où la valorisation des coques en combustible marche réellement.

L'action du projet s'articule en deux principaux points :

Renforcement des capacités de transformation des noix par l'acquisition de matériel de pyrolyse, Valorisation des coques des noix de cajou en les transformant en charbon utilisable en substitution au charbon de bois et de bois de chauffe en vue de préserver l'environnement des effets néfastes des coques de cajou jusqu'à présent déversées dans la nature et limiter la déforestation. La technologie mise en œuvre est nouvelle pour le contexte ivoirien, elle transforme les coques de noix de cajou en charbon utilisable par les ménages en substitution du charbon de bois et du bois de chauffe et qui génère très peu de fumée. Elle apporte des revenus aux femmes par la réduction des frais pour l'acquisition de combustible pour la cuisine en utilisant le charbon de coques de noix de cajou et apporte une solution aux contraintes de production tout en respectant l'environnement.







VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES EFFLUENTS ISSUS DES FABRIQUES D'ATTIÉKÉ ET APPUI À SA CONSERVATION DURABLE

2. Thématique 5 : Amélioration de la qualité des produits et de la bonne gestion des intrants

3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Filière manioc

4. Nombre estimé de bénéficiaires : 50

5. Nom du coordonnateur : Professeur KONAN Koffi Félix / Enseignant-Chercheur, Maître de Conférences CAMES ; BP 150 Daloa, Côte d'Ivoire ; Téléphone : (00225) 57 33 76 66 / (00225) 01 52 01 96 ; Email : konanfelix@yahoo.fr

6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) ; BP 150 Daloa, Côte d'Ivoire ; Téléphone : (00225) 32 78 75 83 ; Fax : (00225) 32 76 75 72 ; Email : info@ujlg.edu.ci ; Site web : www.ujlog.ci

Nom et adresse des autres institutions participantes : Agence Intergouvernementale Panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) / Bureau de Côte d'Ivoire ; 18 BP 80 Abidjan 18 ; Marcory, Zone 3, Rue du Canal aux bois ; Téléphone : (00225) 21 24 51 56 / Fax : (00225) 21 24 51 45 ; Email : rnci@ws-africa.org ; Site web : www.ws-africa.org

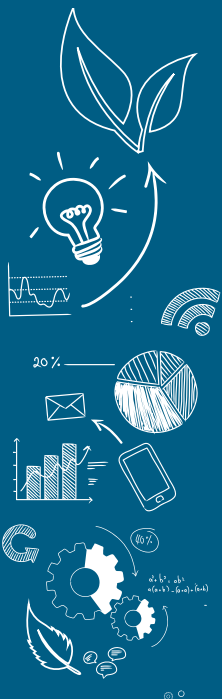
7. Coût du projet : 133 249 250 F CFA, dont FCIAD : 91 859 250 FCFA (70 %)

8. Durée du projet : 24 mois

9. Lieux d'exécution : Commune de Daloa

10. Résumé du projet :

La transformation du manioc frais en attiéké s'effectue de manière artisanale avec une grande consommation d'énergie dont la source principale est le bois de chauffe ou le charbon de bois. Aussi, le processus de fabrication de l'attiéké génère-t-il des effluents toxiques avec une charge polluante très élevée qui sont rejetés dans la nature sans traitement préalable. De plus, la conservation de l'attiéké sur une longue période demeure une préoccupation majeure pour les productrices, vu qu'il ne se conserve que sur trois jours maximum à température ambiante. Ainsi, pour promouvoir l'usage d'énergie renouvelable, la valorisation en bioénergie des effluents issus du processus de fabrication de l'attiéké a été expérimentée avec succès à Azito village dans la Commune de Yopougon (District Autonome d'Abidjan) par le Bureau par de l'Agence Intergouvernementale Panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA). Concernant le problème de conditionnement de l'attiéké, une technologie permettant de conserver l'attiéké sur au moins 03 mois a été développée par des chercheurs à l'Université Jean Lorougnon Guédé. Ces technologies de production de biogaz et de conditionnement de l'attiéké seront mises à la disposition des groupes cibles du projet que sont les transformatrices de manioc frais en attiéké de la Commune de Daloa, membres de la Société Coopérative Agricole «YEBO-EKON», en vue d'améliorer leur cadre de travail et contribuer à l'augmentation de leurs revenus. Le présent projet vise spécifiquement à produire du biogaz à partir des effluents générés par les fabriques d'attiéké pour sa cuisson in situ et mettre en place un système de séchage solaire amélioré de l'attiéké. In fine, le projet vise à transférer la technologie de production de biogaz et de séchage de l'attiéké aux productrices.







CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (CIAD)

PRESENTATION DU CIAD

Le Concours de l'Innovation Agricole Durable (CIAD) vise à récompenser les meilleures innovations produites ou imaginées, en vue de faire connaître ces réalisations qui n'auraient pas forcément été portées à la connaissance des acteurs et des potentiels utilisateurs ou du grand public.

Le CIAD vise aussi à créer une dynamique de communication autour de l'innovation en agriculture et de promouvoir les inventeurs. Il permet également de valoriser et gratifier des expériences réussies ainsi que les bonnes pratiques développées par des institutions, des entreprises ou des personnes physiques engagées dans l'innovation.

De façon spécifique, les objectifs sont :

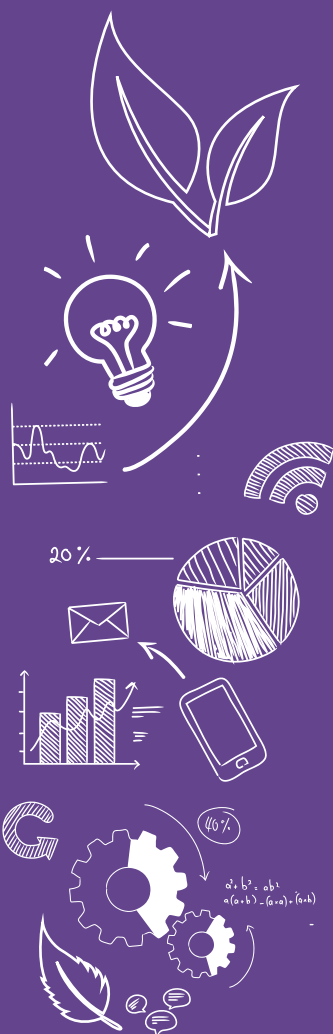
- ▶ récompenser et inciter les entreprises ou tout autre promoteur ayant développé un projet innovant afin d'instaurer une culture de l'innovation;
- ▶ promouvoir et médiatiser les résultats des projets d'innovation développés par les opérateurs économiques;
- ▶ œuvrer au rapprochement entre concepteurs d'innovations et utilisateurs finaux.

LES DEUX EDITIONS DU CIAD

La première édition du Concours de l'Innovation Agricole Durable a été lancée le 30 juillet 2017 et la deuxième édition le 6 septembre 2018.

Sur les périodes de lancement du Concours de l'Innovation Agricole Durable (CIAD), le site web dédié (www.firca.ci/fciad) a été consulté 12.507 fois. Il y'a eu 6.431 téléchargements des dossiers d'appel à candidatures. 12 lauréats ont été retenus sur 36 candidatures reçues.

Les 9 premiers lauréats ont été primés au cours du SARA 2017. Les 3 lauréats de l'Édition 2018 du CIAD seront récompensés au cours des Journées de l'Innovation Agricole Durable qui se tiendront en 2019.



CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (CIAD)

LISTE DES LAUREATS DU CIAD

PREMIÈRE EDITION DU FCIAD

Thématique 1 : Gestion durable de la fertilité des sols

Nom du soumissionnaire	Intitulé de l'innovation	Rang	Montant du prix (FCFA)
GREEN COUNTRIES	Optimisation du système de valorisation de biodéchets pour la production d'engrais organique	1 ^{er}	1 500 000
ILKREA	Système géo-spatial d'aide à la décision pour une agriculture de précision	2 ^{ème}	1 000 000

Thématique 3 : Mise au point d'itinéraires techniques innovants assurant la protection de l'environnement

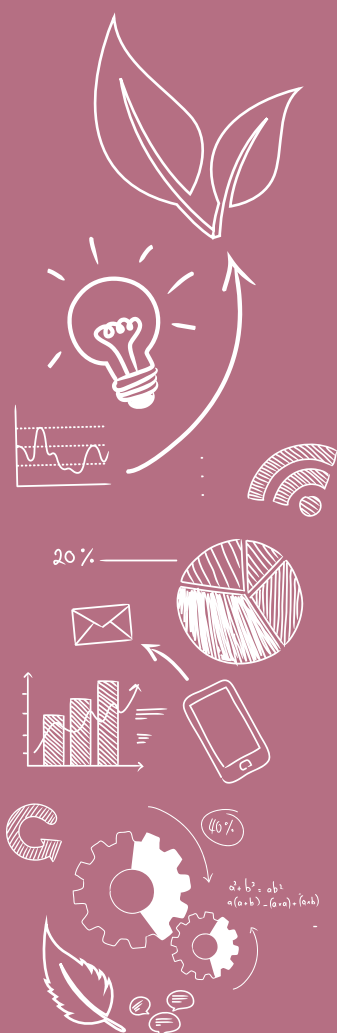
Nom du soumissionnaire	Intitulé de l'innovation	Rang	Montant du prix (FCFA)
OZOUKOU DAGO ATISSARY MARTIN	Semoir de carotte	1 ^{er}	1 500 000
ESA	Aliments composés granulés: une innovation pour une aulacodiculture durable en Côte d'Ivoire	2 ^{ème}	1 000 000
DAOUDA FOFANA	Mise au point d'itinéraires techniques innovant des cultures de l'oignon (violet de GALMI), du chou et de l'aubergine (N'DROWA) assurant la protection de l'environnement, dans les localités de Korhogo	3 ^{ème}	500 000

Thématique 4 : Lutte contre les maladies à parasites ou à virus et les insectes nuisibles qui affectent l'agriculture ivoirienne

Nom du soumissionnaire	Intitulé de l'innovation	Rang	Montant du prix (FCFA)
Equipe de chercheurs KONE DAOUDA (UFR BIOSCIENCES - LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE VEGETALE)	Valorisation des sous-produits de Ocimum gratissimum, plante aromatique, utilisés comme biopesticides pour une agriculture durable	1 ^{er}	1 500 000

Thématique 5 : Amélioration de la qualité des produits et bonne gestion des intrants

Nom du soumissionnaire	Intitulé de l'innovation	Rang	Montant du prix (FCFA)
GBEKPON SEVI SAMUEL N'GUESSAN	Dispositif pour la protection de la tasse à latex d'Hévéa contre les eaux de pluie	1 ^{er}	1 500 000
CONSEIL REGIONAL DE LA MARAHOUE	Valorisation de troncs de bananier dans la région de la Marahoué	2 ^{ème}	1 000 000
Docteur TOURE NAKA EPSE DIABY	Clarification du jus de pomme de cajou avec la gomme de cajou	3 ^{ème}	500 000



CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (CIAD)

LISTE DES LAUREATS DU CIAD

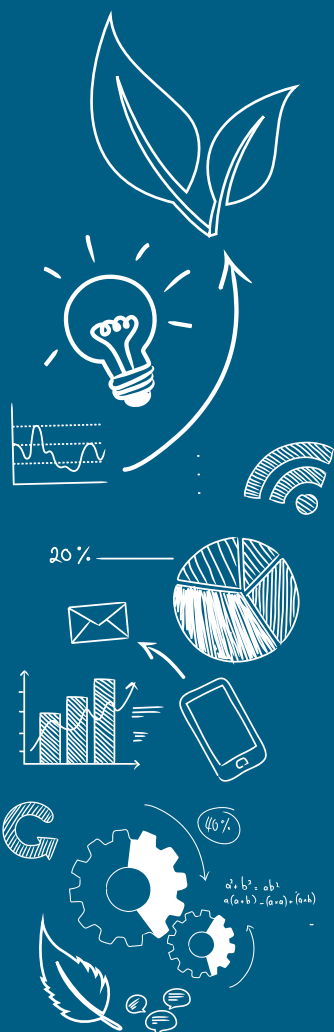
DEUXIEME EDITION DU FCIAD

Liste des lauréats de la thématique 1

Nom du soumissionnaire	Intitulé de l'innovation	Rang	Montant du prix (FCFA)
LONO (NGUESSAN NOEL)	Kubeko compost	1 ^{er}	1 500 000

Liste des lauréats de la thématique 5

Nom du soumissionnaire	Intitulé de l'innovation	Rang	Montant du prix (FCFA)
GUEDE GNAHOVA FULGENCE	Transformation et conservation de la pâte naturelle de l'aubergine n'drowa en boîte de conserve	1 ^{er}	1 500 000
KOUADIO KEVIN	«Le Badjêh» : panier de précollecte et de préstockage de fond de tasse humide de caoutchouc naturel (hévéa)	2 ^{ème}	1 000 000



CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (CIAD)

BIODATA LAUREATS DU CIAD

PREMIÈRE EDITION DU CIAD



GREEN COUNTRIES

Fondée par Sylvère KOUAKOU, la start up GREEN COUNTRIES est spécialisée dans la production d'engrais organiques. Commercialisé sous le label GREEN COUNTRIES, l'engrais organique produit est issu des déchets biodégradables que sont les déchets ménagers, industriels et végétaux.

De la réception des déchets en passant par la fermentation, le tamisage et le conditionnement, l'engrais organique « GREEN COUNTRIES » permet de régler de façon durable l'appauvrissement des sols et d'accroître la productivité de façon quantitative et qualitative avec aucun impact négatif sur l'homme et la plante.

Avec une production de 50 tonnes/mois à partir de 200 tonnes de déchets, l'engrais organique GREEN COUNTRIES est déjà adopté par des industriels, des coopératives et des particuliers opérant dans le secteur agricole en Côte d'Ivoire.

Sylvère KOUAKOU, fondateur de GREEN COUNTRIES compte à moyen terme accroître sa capacité de production à environ 10 000 tonnes d'engrais organique/an.



ILKREA

Créé en 2015, la Startup ILKREA a développé une approche innovante fondée sur des drones civils équipés de différents capteurs qui livrent des informations précises et en temps réel sur de grandes surfaces agricoles.

Piloté par un spécialiste ILKREA, les images recueillies par le drone au cours du survol de l'exploitation agricole sont transmises sous formes de cartographies. Cette cartographie permet de déterminer, entre autres, la surface exacte de la plantation, les besoins en intrants et de détecter les maladies.

Au terme des analyses, ILKREA conçoit et transmet à l'exploitant agricole un plan d'application des intrants tels que l'eau, les engrais, les pesticides, etc. selon le calendrier agricole, afin d'augmenter la productivité et maximiser le rendement de la culture.

Cette approche innovante permet également de faire des économies de carburant, d'intrants et de temps, et d'optimiser la main-d'œuvre sur le terrain.



OZOUKOU DAGO ATTISSARY MARTIN

Mise au point en 2012 par OZOUKOU Dago, chercheur et inventeur, le semoir de carotte est une invention qui permet de faciliter le semis de la carotte.

Composé d'un dispositif à 3 pièces, le semoir de carotte permet de semer plus de 60 000 grains de carotte par jour.

Expérimenté avec succès avec des producteurs dans les localités de Divo, Azaguié et Songon, le semoir de carotte est déjà utilisé par plusieurs producteurs en Côte d'Ivoire.

Ce semoir vient réduire la pénibilité du semis, accroître les superficies consacrées à la culture de la carotte et permettra à terme de répondre à la demande nationale en carotte.

OZOUKOU Dago compte vulgariser cette technologie avec l'appui de l'État et du secteur privé.



CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (CIAD)

BIODATA LAUREATS DU CIAD



ESA

L'aulacodiculture ou l'élevage d'agouti en Côte d'Ivoire est en voie de prendre un nouvel essor grâce au laboratoire de zootechnie et production animale de l'École Supérieure d'Agronomie (ESA) de Yamoussoukro.

Cette prestigieuse école vient en effet de mettre au point une formule d'aliments composés de granulés qui permet de réduire de moitié le cycle classique d'élevage de l'aulacode, qui passe désormais de 12 mois à 6 mois.



DAOUA FOFANA

L'utilisation abusive des produits chimiques dans la production agricole constitue, depuis quelques années, une menace pour l'environnement et les populations.

Pour contribuer à apporter une solution à cette situation qui annihile les efforts de nombreuses femmes regroupées en associations de productrices de maraîcher, M. DAOUA FOFANA, agri-aménagiste et son équipe, ont mis au point des fongicides tirés de plantes locales (du neem principalement).

L'originalité des technologies développées, permet aux bénéficiaires de produire des cultures maraîchères à moindre coût en respectant l'environnement.



Equipe KONE DAOUA (UFR BIOSCIENCES LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE VEGETALE)

La valorisation des sous-produits de *Ocimum gratissimum*, plante aromatique a permis à Professeur KONE DAOUA, spécialiste en Phytopathologie et agrophysiologie et à son équipe, de mettre au point une nouvelle génération de biopesticides sous la marque « NECO ».

Testé avec succès en milieu agricole, le biopesticide « NECO » a prouvé son efficacité préventive et curative sur un large spectre de parasites pour des cultures telles que la banane, l'anacardier et la mangue.

Comme perspective, Professeur KONE DAOUA et son équipe envisagent installer une unité de production industrielle afin de diffuser ce biopesticide à grande échelle pour une agriculture durable.



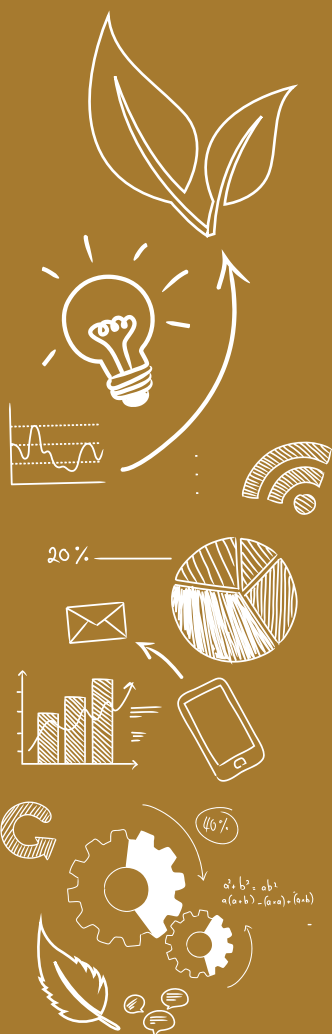
GBEKPON SEVI SAMUEL N'GUESSAN

Suite à une visite rendue en 2011 à son grand-père, planteur d'hévéa, Samuel SEVI a constaté que les eaux de pluie qui descendaient du tronc et des feuilles d'hévéa, détérioraient la production de son grand-père et empêchaient la saignée.

Face à la détresse de celui-ci, Samuel SEVI alors âgé de 17 ans décide de trouver un dispositif pour aider son grand-père à protéger sa production. Après plusieurs recherches, Samuel SEVI, Titulaire d'un BTS en réseaux informatiques et télécom a créé le dispositif « SIVE » pour la protection de la fâsse à latex d'hévéa contre les eaux de pluie.

Testée sur le terrain par plusieurs producteurs d'hévéa dans la zone de Dabou et Aboisso, cette invention permet de réduire les pertes sur la production estimée à 35% pendant la saison pluvieuse.

A 23 ans, notre jeune inventeur entend contribuer au développement de l'agriculture ivoirienne, avec l'aide de l'État et des partenaires par le lancement d'une phase de diffusion à grande échelle en vue d'augmenter la productivité de l'hévéa en Côte d'Ivoire.



CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE

BIODATA LAUREATS DU CIAD



CONSEIL REGIONAL DE LA MARAHOUE

La valorisation des sous-produits agricoles devient une réalité dans la région de la Marahoué où le Conseil Régional, dans sa politique de création d'emplois, vient de mettre sur pied une unité de transformation du tronc de bananier en plusieurs produits dérivés, afin de contribuer à l'insertion socio professionnelle des jeunes et femmes de la Marahoué.

Le Conseil Régional de la Marahoué veut faire de cette technologie déjà vulgarisée en Inde, en Martinique, en Egypte, en Ouganda, au Kenya, etc., une innovation en Côte d'Ivoire, pays producteur de banane, malheureusement assujéti à l'exploitation du seul fruit de cette plante aux énormes potentialités. Avec cette innovation, le Conseil Régional de la Marahoué envisage la création d'une dynamique économique autour du bananier



Docteur TOURE NAKA Epse DIABY

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de la noix de cajou avec environ 700 000 tonnes produites chaque année. Pendant la campagne, c'est plus de 5 000 000 de tonnes de pomme de cajou qui sont non utilisées et abandonnées dans les parcelles de production.

Suite à ce constat, Dr TOURE DIABY a mis au point en 2013 le procédé de clarification du jus de la pomme de cajou avec la gomme de cajou afin de le rendre agréable à la consommation.

Ce procédé commence par l'extraction de la sève de l'arbre de cajou sous forme de granulés qui sera ensuite transformé en gomme de cajou, puis utilisée pour la clarification du jus de la pomme de cajou.

Cette clarification permet de retirer le goût astringent et les résidus qui empêchent la consommation du jus de la pomme de cajou.

Dr TOURE DIABY espère qu'avec l'appui des partenaires au développement, la gomme et le jus de cajou seront valorisés au plan industriel, pour le bonheur des producteurs et des populations.

DEUXIÈME EDITION DU CIAD



LONO CI

Mise au point par l'entreprise LONO, le Kubeko compost est une box mobile alliant efficacement les services d'assainissement et de valorisation des résidus organiques.

Cette innovation technologique permet de produire du compost de qualité, issu de la décomposition biologique de la matière organique.

Après une longue phase de recherche et développement avec des tests pilotes sur le terrain, le Kubeko, d'une capacité de production entre 6-10 t/an, a été mis en service début 2018, avec une trentaine d'unités déjà commercialisées.

GUEDE GNAHOVA FULGENCE

Après sa formation en 2015, GUEDE GNAHOVA FULGENCE, ingénieur logisticien de l'Institut Polytechnique Houphouët Boigny de Yamoussoukro, est le promoteur de la start up Eden Food Industry, consacrée à la transformation et la conservation de la pâte naturelle de l'aubergine N'drowa, en boîte de conserve.

Cette pâte d'aubergine, conservée de façon naturelle, sans produit chimique, est adaptée à plusieurs usages culinaires, tout en gardant le goût, la texture et la couleur de l'aubergine naturelle.

Avec des intentions de marchés au niveau de la grande distribution, GUEDE GNAHOVA Fulgence est à la recherche de partenaires financiers afin de lancer sa production à grande échelle.

KOUADIO KEVIN

Parce qu'ils sont déposés à même le sol, au pied de l'arbre d'hévéa, jusqu'à l'arrivée de l'équipe de ramassage, les fonds de tasse sont immédiatement infiltrés par des débris végétaux et autres objets étrangers, sous l'effet continu des intempéries, dégradant ainsi la qualité du produit.

Pour régler cette préoccupation, M. KOUADIO Kévin a mis au point un dispositif dénommé "Le Badjêh" qui est un panier de précollecte et de préstockage de fond de tasse humide de caoutchouc naturel afin de garantir la qualité des fonds de tasse.

Constitué d'un panier et de 2 colliers en fil de fer qui servent à la fixation du panier à des plants tuteurs à des distances régulières, "Le Badjêh" est positionné à 0,6 cm du sol et à 0,3 cm en dessous de la tasse, dans le sens opposé.

M. KOUADIO Kévin est à la recherche de partenaires afin de procéder à la diffusion à grande échelle du dispositif "Le Badjêh" auprès des hévéaculteurs de Côte d'Ivoire.



LES ORGANES DU FCIAD DE 2016 À 2018

EQUIPE DE COORDINATION

Nom & prénoms	Fonction	Contacts
N'DIAYE Oumar	Coordonnateur du FCIAD	+225 07 01 54 51 ndiayeo@firca.ci
BROUZRO Hermann	Responsable technique du FCIAD	+225 07 47 64 82 hbrouzro@firca.ci
KAUNAN Epse DIABY Emma	Chargée de Programmes Innovation	+225 07 21 50 98 Emma-kaunan@firca.ci
BROUH YAPO Serge	Chargé de Programmes Innovation	+225 08 73 26 53 brouh@firca.ci

COMITE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Thématiques	Nom & prénoms	Spécialités & institutions
Au titre du FIRCA	Dr. OSSENI Bouraïma	FIRCA Conseiller Technique Principal
1 : Gestion durable de la fertilité des sols	Prof. YAO-KOUAME Albert	Université FHB Cocody Agro-pédologie
2 : Gestion efficace de l'eau	Prof. YAO N'Guettia René	INP-HB Yamoussoukro Agro-climatologie
3 : Mise au point d'itinéraires techniques innovants assurant la protection de l'environnement	Dr. KOUAME Christophe	ICRAF Agronomie, Génétique
4 : Lutte contre les maladies à parasites ou à virus et les insectes nuisibles qui affectent l'agriculture ivoirienne	Pr of. AKE Sévérin	Université FHB Cocody Physiologie végétale
5 : Amélioration de la qualité des produits et la bonne gestion des intrants	Prof. ASSIDJO Emmanuel	INP-HB Yamoussoukro Nutrition et technologie des aliments
Expert international	Dr. MOULIOM PEFOURA Alassa	PRASAC CEMAC Directeur Scientifique

COMITE DE PILOTAGE

Structures	Nom & prénoms	Fonction	Qualité au COPIL
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	NOUHOUN COULIBALY	Directeur Général de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPSP)	Président
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	Djiakariya COULIBALY	Directeur de la Planification, des Statistiques et des Programmes (DPSP)	Membre
Ministère des Eaux et Forêts	Col. ME KOUAME Martial	Conseiller Technique du Ministre des Eaux et Forêts chargé des Projets	Membre
Associations Nationales des organisations Professionnelles Agricoles (ANOPACI)	Mme N'DRI Adjoua Véronique	Administrateur de l'ANOPACI	Membre
	SEGUI Gnaba Michel	Administrateur de l'ANOPACI (Secrétaire Général)	Membre
Union des Entreprises Agricoles et Forestières (UNEMAF)	N'DRI KOFFI	Secrétaire Exécutif	Membre



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

Cocody II plateaux - 7ème tranche
01 BP 3726 Abidjan 01
tél. : 22 52 81 85
e-mail : firca@firca.ci
www.firca.ci/fciad